



POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ


2018





SOMMAIRE

1	ATIBT, MOTEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS INTERNATIONAUX DÉDIÉS À LA GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DES FORÊTS TROPICALES	
	• Éditoriaux	4
	• L'ATIBT, au service de la filière bois	8
	• Les grands axes d'intervention de l'ATIBT	8
	• Gouvernance	9
	• Les adhérents de l'ATIBT	10
	• Une équipe dynamique	11
	• 2018, en un clin d'œil	12
2	L'ATIBT AU PLUS PROCHE DES RÉALITÉS DU TERRAIN	13
	• La commission marketing	13
	• La commission certification	13
	• La commission formation	14
	• La commission matériaux bois & normalisation	14
	• La commission forêt & industrie	15
	• Le conseil scientifique	15
3	CHIFFRES CLÉS	16
	• Origine des ressources de l'ATIBT	16
	• Evolution du nombre d'adhérents	17
4	LES ACTIVITÉS EN 2018	18
	• Actions de plaidoyer menées par notre association	18
	• Les formations	20
	• Interaction avec les partenaires de la filière et les membres de l'association	20
	• Le Think Tank de l'ATIBT pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo	22
	• Participation aux évènements et rencontres au plan international	22
	• L'ATIBT et la Certification forestière dans le bassin du Congo	29
	• Etudes menées sur l'agroforesterie et les plantations de bois d'œuvre	29
	• Les activités liées aux APV FLEGT et au RBUE	30
	• Connaissance de la ressource	32
	• Connaissance du matériau bois tropical	33
5	DOSSIERS	34
	• État des lieux forestier Bassin du Congo	34
	• Programme marketing	38
6	REMERCIEMENTS	48



**1 ATIBT, MOTEUR DANS LA
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
INTERNATIONAUX DÉDIÉS
À LA GESTION DURABLE
ET RESPONSABLE DES
FORÊTS TROPICALES**



ÉDITO

ROBERT HUNINK - PRÉSIDENT

“ **L'ATIBT est moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales** ”

Au travers du Rapport d'Activité 2018 de l'ATIBT que vous recevez, nous vous informons, entre autres, des nombreux projets auxquels participe l'association. Il vous offre des informations sur les membres qui nous ont rejoints au cours de l'année, il explique le rôle des différentes commissions de l'ATIBT, il présente notre équipe actuelle en Europe et en Afrique, il partage quelques chiffres financiers clés et, enfin, il vous informe sur nos projets et nos initiatives pour 2019.

Nous pouvons tous être fiers du fait que notre association est perçue par de nombreux acteurs comme une organisation qui défend une industrie du bois légale ainsi que des pratiques durables d'aménagement forestier. Pour y parvenir, de nombreux projets ont dû être lancés ; des projets qui ne seraient pas possibles sans le soutien financier continu de nos principaux bailleurs en 2018 : l'UE (Communauté européenne), l'AFD (Agence Française de Développement), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), la FAO (Food and Agriculture Organization), la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau - Agence allemande de développement), via le programme PPECF géré par COMIFAC et IDH (l'Initiative Pour un Commerce Durable).

J'ai ainsi l'honneur de vous faire part de quelques-unes des réalisations et/ou initiatives majeures de l'année.

Tout au long de l'année 2018, nous avons mené d'importantes actions de communication et de marketing pour les bois tropicaux certifiés via notre marque Fair&Precious. Avec le slogan «Les bois tropicaux, bien plus

que du bois», nous tenons à mettre en avant le fait que le bois certifié contribue également à la protection de la flore et de la faune, ainsi qu'au développement social et économique. Nous espérons donc convaincre les acheteurs publics, les importateurs et les consommateurs d'accroître leur utilisation de bois tropicaux certifiés.

En mai, l'ATIBT a organisé une réunion de réflexion intitulée «Quel est l'avenir des concessions forestières certifiées dans le bassin du Congo». Face aux nombreux nouveaux opérateurs forestiers, qui desservent des marchés où la certification n'est pas une nécessité, les opérateurs certifiés se demandent de plus en plus si leur modèle économique est toujours viable et, si oui, comment se positionner face à la concurrence non certifiée ou, pire encore, ceux qui opèrent de manière non durable et / ou illégale. Certaines des propositions qui sont ressorties de la réunion étaient les suivantes : améliorer l'image de notre secteur et explorer de nouveaux marchés ; apprécier les forêts à leur juste valeur ; mieux valoriser les services fournis par les acteurs forestiers ; et enfin, se rapprocher des opérateurs asiatiques et explorer les possibilités de coopération (car environ 50% des produits forestiers africains sont destinés au seul marché chinois).

Il a été convenu de créer des groupes de travail chargés d'étudier les propositions et de formuler des recommandations qui seront examinées et décidées lors de la prochaine conférence Think-Tank.

Suite à l'une des propositions de la première réunion du Think-Tank - se rapprocher des

**STTC (European Sustainable Tropical Timber Collation) est une initiative de l'IDH soutenue par ETTE, ATIBT, FSC et PEFC.*

opérateurs asiatiques - l'ATIBT a préparé un message vidéo pour l'Atelier international sur une chaîne d'approvisionnement verte et le dialogue des entreprises leaders, qui s'est tenu à Beijing en juin 2018. L'atelier était une initiative commune menée par l'OIBT (Organisation internationale des bois tropicaux) et par l'Administration nationale chinoise des forêts et des prairies. Dans le message vidéo, nous avons présenté l'ATIBT et proposé d'établir un partenariat avec des producteurs, des importateurs et des organisations de consommateurs. L'idée était surtout de partager le savoir-faire et d'apprendre des expériences des uns et des autres, ce qui pourrait éventuellement profiter aux pratiques de gestion durable des forêts et ainsi contribuer à la création de chaînes d'approvisionnement écologiques.

Comme par le passé, notre équipe passionnée, basée à Paris, Libreville et Brazzaville, a participé à de nombreuses conférences et ateliers pour démontrer l'implication de l'ATIBT dans l'aménagement forestier durable et pour promouvoir les activités de l'association et de ses membres.

Lors de la réunion Racewood - une véritable réussite! - qui s'est tenue en juin à Libreville, un accord de collaboration a été signé entre l'ATIBT et la COMIFAC (Commission des forêts d'Afrique centrale) dans lequel des conventions cadres sont définies afin de mettre en œuvre la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Il a été convenu que l'ATIBT et la COMIFAC travailleront en étroite collaboration lorsqu'il s'agira de projets ayant un intérêt commun.

L'ATIBT a eu le plaisir d'annoncer l'ouverture, en août, d'un bureau à Brazzaville (République du Congo). Une équipe de trois collègues dévoués chapeaute actuellement divers projets. Ces projets ont un objectif commun : développer et accompagner des pratiques de gestion durable des forêts dans le bassin du Congo. L'un des projets vise à assurer une participation plus proactive du secteur privé au processus FLEGT.

En octobre, une conférence conjointe STTC - ATIBT a été organisée à Paris. STTC (European Sustainable Tropical Timber Coalition)

est une initiative de l'IDH, supporté par ETTF, ATIBT, FSC et PEFC et l'objectif de la conférence a été de trouver des moyens d'accroître la demande de produits issus de forêts gérées durablement. L'objectif du STTC est de faire en sorte que 50% de toutes les importations européennes de bois tropicaux proviennent de forêts gérées durablement d'ici 2020. La conférence a fait le point sur les avancées réalisées depuis le lancement de l'initiative en 2014 et sur les sujets spécifiques qui doivent être abordés afin d'atteindre l'objectif de 2020.

Les principaux constats de la conférence ont concerné l'urgence de collecter des données fiables sur la part de marché européenne des bois tropicaux durables et certifiés et d'améliorer la communication par le biais de sites web et/ou de newsletters communes afin de promouvoir l'initiative (ainsi que les activités Fair&Precious d'ATIBT).

Suite à notre message vidéo de juin, notre directeur général, Benoît Jobbé-Duval, a été invité en novembre à prendre la parole à l'occasion de la Hardwood Conference (Conférence sur les bois feuillus) et de la Wood Flooring Conference (Conférence sur les planchers de bois), toutes deux organisées par CTWPDA (Chinese Timber Wood Products Distribution Association). Ce fut l'occasion de partager avec un grand auditoire les valeurs et la mission de l'ATIBT et aussi de donner aux participants un aperçu des nombreux projets auxquels nous participons. Benoît a également profité de l'occasion pour présenter l'ordre du jour provisoire du Forum 2019 de l'ATIBT.

Plusieurs organisations chinoises ont manifesté un réel intérêt à participer au Forum de l'ATIBT ce qui a finalement abouti à notre décision d'organiser le Forum à Shanghai et de co-organiser ce dernier avec l'OIBT, GGSC (Global Green Supply Chain) et CTWPDA. Nous pensons qu'il s'agit d'une excellente occasion de discuter des défis auxquels les forêts - ainsi que les populations et les gouvernements qui en dépendent - sont actuellement confrontés, ainsi que les actions à entreprendre et les engagements concrets à prendre, afin de garantir que les forêts puissent continuer à être exploitées de manière durable pour de nombreuses générations à venir.



ÉDITO

BENOÎT JOBBÉ-DUVAL - DIRECTEUR GÉNÉRAL



Freiner la déforestation et la perte de biodiversité devient une priorité absolue !



L'année 2018 fut notamment marqué par les conclusions du GIEC*

Le réchauffement climatique sera désormais supérieur à 1.5° et atteindra sûrement 3° à la fin du XXI^{ème} siècle.

Avec l'urgence climatique qui s'accroît, l'urgence de freiner la déforestation et la perte de biodiversité devient une priorité absolue !

Malheureusement, la pression exercée sur les forêts tropicales par des acteurs indéliçats, se poursuit, contribuant au passage à salir la réputation des entreprises certifiées.

En tant qu'association dédiée aux forêts tropicales, et majoritairement au bassin du Congo, nous partageons avec d'autres institutions, la responsabilité d'agir efficacement pour contrer, les tendances actuelles de perte de couvert forestier et de faune sauvage.

Pour cela, nous avons le soutien de nos propres membres, toujours plus nombreux, et la confiance de bailleurs importants pour notre secteur d'activité.

Au-delà des activités quotidiennes liées aux projets dont nous reprendrons les temps forts dans les pages de ce rapport d'activité, nous avons participé à des rendez-vous importants de l'UE, de la FAO, de gouvernements africains et européens, ou encore de l'interprofession, dans la recherche de synergies entre notre asso-

ciation et d'autres acteurs qui poursuivent avec nous les mêmes objectifs quant à la gestion durable des forêts tropicales et la certification.

Nous avons aussi publié trois rapports pour orienter le développement de plantations de bois d'œuvre et l'agro foresterie dans le bassin du Congo. Ils sont disponibles sur notre site Internet.

Le maintien de la biodiversité passe aussi par le développement d'une économie forestière rentable, écologique et sociale. Cette année nous a montré, qu'hormis le cadre de parcs nationaux, les forêts sont menacées quand elles ne sont pas productives. Les forêts tropicales, ne l'oublions pas, sont le moyen le plus rentable pour réduire nos émissions de carbone et pour préserver la biodiversité.

La marque Fair&Precious a pour but de sortir de « l'isolement » les concessions forestières certifiées FSC et PEFC-PAFC. Ainsi, la marque Fair&Precious doit permettre à ses entreprises d'utiliser l'urgence climatique afin d'engager les portefeuilles des principaux fonds de gestion dans le soutien de leur modèle exceptionnel.

En 2019, nous poursuivrons la mobilisation de nos membres et de nos partenaires, afin de réfléchir ensemble et de promouvoir un modèle de gestion durable des forêts tropicales.

L'ATIBT, AU SERVICE DE LA FILIÈRE BOIS

NOTRE VISION

“ L'ATIBT assure la promotion du développement d'une filière durable, éthique et légale des bois tropicaux en tant que matière première naturelle, renouvelable et essentielle pour le développement socio-économique des pays producteurs. ”

NOTRE AMBITION

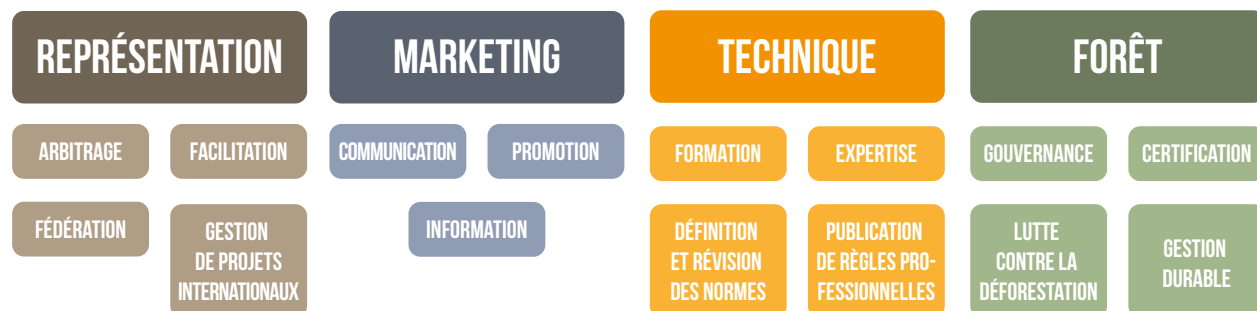
- Accroître la contribution des forêts au développement durable des pays tropicaux forestiers,
- Soutenir l'accès aux marchés des bois tropicaux issus d'une exploitation légale,
- Améliorer la qualité de vie des parties prenantes et des populations locales,
- Créer de la valeur ajoutée et créer des emplois.

NOTRE MISSION

Promouvoir une gestion responsable des forêts tropicales sur le plan environnemental, économique et social, en étant :

- Le référent technique et scientifique de la ressource bois tropical
- L'interlocuteur privilégié des professionnels de la filière et leur représentant auprès des différentes parties prenantes (Etats, organismes internationaux, etc.)
- Un gestionnaire de programmes internationaux en faveur des forêts tropicales

LES GRANDS AXES D'INTERVENTIONS DE L'ATIBT



GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert HUNINK *Président de l'ATIBT*

Michel ROUGERON *Trésorier de l'ATIBT*

Andrè DE BOER

Paolo BRACCIANO

Bernard CASSAGNE

Stefano CORA

Benoît DEMARQUEZ

Jean-Louis DOUCET

Ulrich GRAUERT

Emmanuel GROUDEL

Pierre-Emmanuel LECLERCQ

Jan Willem HUNINK

Alain KARSENTY

Peter LATHAM

Dominik MOHR

Stéphane RIVAIN

Francis ROUGIER

Thaïs LINHARES (Intérim)

Pierre TATY

Françoise VAN DE VEN

Maarten WIJMA

Yves YALIBANDA

PRECIOUS WOODS - Suisse

PALLISCO - Cameroun

ETTF Pays -Bas

REGALIS - Emirats Arabes Unis

FRM - France

Cora DOMENICO & FIGLI - Italie

TEREA - France

GEMBOUX - Belgique

INTERHOLCO - Suisse

WALE - France

ONFI - France

OLAM - Singapour

CIRAD - France

JAMES LATHAM PLC - Royaume Uni

CID - France

ORÉADE-BRÈCHE - France

ROUGIER - France

FAO - Italy

ÉTAT - République du Congo

UFIGA - Gabon

WIJMA - Pays-Bas

ÉTAT - République centrafricaine

BUREAU EXÉCUTIF

Robert HUNINK
Michel ROUGERON
Benoît DEMARQUEZ

Françoise VAN DE VEN
Ulrich GRAUERT

LES ADHÉRENTS DE L'ATIBT

NOUS ONT REJOINT EN 2018 :

Vincent PELE (EKWATO)
Ghazil SALOUA
HUPKES HOUTHANDEL
DIEREN BV
Jacqueline BERGERON
Julie Bertille LANDRY
Marcin MACKOCKI
Olivier BONNEAU (OBBOIS)
Florinda Martin (SOTOMAR)
TIMBER SEA

BAILLEURS

AFD
Christophe DU CASTEL
COMMISSION EUROPEENNE
François BUSSON
FAO
Thaïs LINHARES
IDH
Nienke STAM
KFW-PPECF
Romain LORENT
OIBT/ITTO
Gerhard DIETERLE

ÉTATS

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Pierre TATY
RÉPUBLIQUE DE
COTE D'IVOIRE
Claude SORO DOPLÉ
RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Yves YALIBANDA

ENTREPRISES ET BUREAUX D'ÉTUDE

ALPICAM SARL
Andrea BARBAN
ARCH TIMBER PROTECTION
Ltd/ LONZA
Peter FILIUS
BAILLIE LUMBER CO
Jesper BACH
BASSO LEGNAM
Giovanni BASSOI
BOCS
Ilse FLIEGE
BOIS ET MATERIAUX
Pierrick MANGEAIS
BOLLORE AFRICA LOGISTICS
Stanislas DE SAINT
LOUVENT
BROOKS BROS LTD
Darren Mc Carthy
BUREAU VERITAS
Philippe Dréan
CABD
JJ BOUTROT
CEB
Markus BRÜSTSCH
CEMA BOIS DE L'ATLAS
Abdelmajid EL JAI
CHANZY BOIS
Jean-Marie FENART

CIB OLAM
Christian Swartz
CID
Dominik MOHR
Cora et Figli et Domenico
Stefano CORA
CORA Wood Gabon
Cesare ZANCOLO
DENDERWOOD SA
Hicham CHINE
DESIGN PARQUET
Joseph et Yves PANAGET
DMBP DISPANO - POINT P
Serge CHEVALIER
DUBAI WOOD SHOW
Walid FARGHAI
ETS PIERRE HENRI & FILS
Luc HENRI
EXOTT
Tim VAN CAUWENBERGHE
FIBRES S.A.
Yvan MAINIX
FOREZIEENNE MFLS
Sébastien VALOIS
FORM International
Paul HOL
FRMi
Bernard CASSAGNE
GSEZ
Gagan GUPTA
GIESELMANN GmbH & Co KG
Matthias GIESELMANN
HARDWOODS SPECIALITY
PRODUCTS USA
Thomas HERGA
HOTIM BV
Jan Maurits KEMPS
IFO
Ulrich GRAUERT
IMPEXO TRADE
Bertrand ECLE
INTERHOLCO
Ulrich GRAUERT
JAF GLOBAL GMBH
Teemu KORHONEN
JAMMES
Francis JAMMES
LATHAMS
Peter LATHAMS
LUMBER
Torres DA COSTA
MINH Cuong
Tan Sy NGUYEN
NHG TIMBER
Guy GOODWIN
OLAM INTERNATIONAL
Darshan RAIYANI
ONF International
Pierre-Emmanuel
LECLERCQ
OREADE BRECHE
Stéphane RIVAIN
PALLISCO
Michel ROUGERON
PELTIER BOIS
Pascal FAIRIER
PENROD COMPANY (THE)
Tim HEIDT
PRECIOUS WOODS
Markus BRUTSCH
RAIL EUROPE
Aurélien LAMBERT

REGALIS International
Paolo BRACCIANO
ROUGIER GABON
Olivier KERGALL
ROUGIER SYLVACO
PANNEAUX Groupe
Malvaux
Guillaume DE LA PESCHARDIERE
SCBT (GROUPE PASQUET
PALLISCO)
Michel ROUGERON
SFM
Jean-François YVON
SNC IPE BOUARD
Brahim BOUARD
SNCF RESEAU
Patrizia GREGORI
SOMIVAB
Andréa RIGONI
STIHL ANDREAS
Johannes WETZEL
TEREA
Benoit Demarquez
TERMOLEGNO
Giampaolo Benatti
TIMTRADE SRL
Eugenio Colao
TRANCHIVOIRE
Domenico GIOSTRA
TROPICA BOIS
JC BILLAUD
VANDECASTEELE HOUTIMPORT
Geneviève STANDAERT
VASTO LEGNO s.p.a.
Roberto/Ennio DAJELLI
WIJMA
M.G. WIJMA

ASSOCIATIONS, SYNDICATS ET FÉDÉRATIONS

ETTF
André DE BOER
FEDERLEGNOARREDO
FEDECOMLEGNO
Domenico CORRADETTI
FEDUSTRIA ASB
Filip DE JAEGER
FIB
Gabriel MOLA MOTYA
Fondation Prince Albert II
Florestan FILLON
FSC International
Kim Karstensen
GESAMTVERBAND
DEUTSCHER
HOLZHANDEL E.V.
Nils PETERSON
GFBC
Valentin MOUYENGA
LCB
Arnaud HETROIT
NATURE +
Charles BRACKE
NEPCON
Sandra RAZANAMANDRANTO
PEFC-International
Remi SOURNIA
SPIB
Boubacar BEN SALAH

UFIGA
Françoise VAN DE VEN
UICN
Gretchen WALTERS
WCS
Emma J STOKES
WRI
Marie VALLEE
WWF
Jean BAKOUMA

RECHERCHE

CIRAD
Jean-Michel COMMANDRE
ERAIFT
Michel BAUDOUIN
Faculté Universitaire
Sciences Agro de Gembloux
Jean-Louis DOUCET
ENSTIB
Laurent BLERON

MEMBRES INDIVIDUELS

Nicolas JAMET
(ABARCO)
Alain LEMAIGRE
(ALCEBOIS)
Frédéric ANQUETIL
Isodoro BIANCHI
Antoine DE LA
ROCHEFORDIERE
Olivier DEVILLARD
Richard FAYS
(FAYS WOOD)
Benoît GOMMET
(FRANCETIMBER)
Eduardo GIVONE
Pierre-Yves LE FLECHER
Olivier MEGARD
Christian MORASSO
Nicolas PERTHUISOT
Bertrand FAUCON
(STRATEMARK)
Bérénice CASTADOT
(TFM-C)
Emmanuel GROUDEL
(WALE)
Nicolas DUBART
(BOIS FORETS C)
Christian MARASSO

MEMBRES HONORAIRES

Franck CRETI
Willy DELVINGT
Jean-Jacques LANDROT
Henri MONTCERISIER
Olman SERRANO
Hinrich STOLL

NOUS ON REJOINT DÉBUT 2019 :

Nicolas DUBART
BVRio
GLOBAL TIMBER
HERMPAC
KINOME

L'ÉQUIPE

Retrouvez l'équipe sur :
www.atibt.org/fr/a-propos-de/lequipe/



Benoît JOBBÉ-DUVAL
Directeur général
benoit.jobbeduval@atibt.org



Patrick MARTIN
Directeur technique
patrick.martin@atibt.org



Jacqueline LARDIT-VAN DE POL
Coordinatrice projets FLEGT et REDD
jacqueline.vandepol@atibt.org



Caroline DUHESME
Coordinatrice adjointe des
projets FLEGT-REDD
caroline.duhesme@atibt.org



Camille RENARD
Coordinatrice Projets
camille.renard@atibt.org



Christine LE PAIRE
Responsable de la communication
& coordinatrice du programme marketing
christine.lepaire@atibt.org



Elise HÉRAL
Chargée de mission sur les
essences moins connues (LKTS)
elise.heral@atibt.org



Alain TIOTSOP
Référent FLEGT- Certification
alain.tiotsop@atibt.org

L'ÉQUIPE CONGO
Antoine NGASSAKI
Phalone Jothensia OBAMI

2018

EN 1 CLIN D'ŒIL

FÉVRIER

Démarrage des études orientées plantation et agroforesterie - Projet FLEGT-REDD - Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo et RDC
Site web MyTropicalTimber

MARS

L'ATIBT à Jakarta pour réfléchir au commerce des bois certifiés

AVRIL

Memorandum of Understanding entre le RIFFEAC et l'ATIBT

MAI

« Comment stabiliser le modèle des concessions forestières certifiées dans le Bassin du Congo ? »
Think Tank de l'ATIBT
Restitution des études plantation et agroforesterie à Abidjan
Assemblée générale et réunion du Conseil d'Administration

JUIN

Aux arbres : l'ATIBT intervient au 1^{er} événement de sensibilisation grand public aux forêts
ATIBT et COMIFAC signent une convention de collaboration lors du Racewood, pendant le WoodShow Gabon du 20 au 22 juin.

AOÛT

L'ATIBT ouvre son bureau au Congo

SEPTEMBRE

L'ATIBT à la conférence mondiale sur la criminalité forestière (Interpol)

OCTOBRE

Conférence STTC 2018. Utiliser les données pour stimuler le marché
Le bassin du Congo à l'honneur lors de la « Semaine de la légalité forestière » (Washington, WRI)

NOVEMBRE

La France adopte le 14 novembre sa stratégie nationale de lutte contre la déforestation (SNDI).
La déclaration de Bruxelles
Conclusions de la 18^{ème} réunion du PFBC
Rencontre en Chine de l'association CTWPDA et de l'organisation Global Green Supply Chain (GGSC)
Forum certification : Cap sur la Généralisation de la certification au Gabon

DÉCEMBRE

Lancement – Projet Amélioration des rendements matière

EVÉNEMENTS À VENIR

21 October 2019 > 25 October 2019

Forum de l'ATIBT
à Shanghai, Chine
« Ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial »

20 novembre 2019

Conférence Sustainable Tropical Timber Coalition à Berlin

21 et 22 novembre 2019

International HARDWOOD conference, Berlin

2

L'ATIBT : AU PLUS PROCHE DES RÉALITÉS DU TERRAIN

Les commissions réunissent les membres de l'association qui souhaitent contribuer à la réflexion sur les grandes thématiques du secteur, parfois avec des intervenants extérieurs.

LA COMMISSION MARKETING

La commission marketing de l'ATIBT est constituée par les membres actifs de l'association et se concentre sur le projet marketing consistant à développer de manière durable et responsable la filière « bois tropicaux africains ». Ce projet, initialement cofinancé KFW-PPECF et AFD, met l'accent sur les produits certifiés légaux ou certifiés durables sur les marchés importateurs. Cette commission est en charge du déploiement de la marque « Fair & Precious » et de la campagne « les bois africains, bien plus que du bois ».



LA COMMISSION CERTIFICATION

La commission certification est active au travers des activités courantes et des projets :

- Soutien à la certification (durable et légale) au travers du PPECF et de l'action commune avec le projet FLEGT IP ;
- mise en place de référents nationaux,
- mise en œuvre du processus de coaching des entreprises pour atteindre le niveau de conformité des exigences de certification, et amélioration de la reconnaissance de la certification dans les APV FLEGT ;
- Suivi de l'annonce du président gabonais de rendre la certification obligatoire pour les concessions forestières à horizon 2022 ;

- Soutien et suivi du système de certification FSC : intégration de l'ATIBT dans la chambre économique FSC Afrique, suivi des motions 34 et 65 ;

- Soutien et suivi du système de certification PAFC : Mise en place du projet PAFC Régional (projet en cours de contractualisation avec le PPECF) pour élargir l'offre de certification dans le Bassin du Congo

Les perspectives de la commission certification pour 2019 sont de définir la feuille de route et d'établir sa liste de membres, de s'approprier les résultats en lien avec la certification du Think Tank de janvier 2019 et de mieux interagir avec les membres sur les sujets de certification.

LA COMMISSION FORMATION

Cette commission a pour objectifs de :

- Créer un réseau facilitant les échanges sur l'offre et la demande des formations
- Répondre aux besoins de formations des industriels sur le court terme et le long terme liées à la filière en général (production, transformation, certification, aménagement, gestion durable, marchés, formations techniques type abattage, affûtage...)
- Etudier les solutions pour la mise en place ou le renforcement des systèmes éducatifs en Afrique répondant aux besoins du secteur bois (forêt et transformation) ;
- Centralisation des informations relatives à la formation (organismes de formations, plannings de formations liées à la filières,

connaissance des projets liés à la formation)

- Organisation de formations par l'ATIBT (classeurs, aménagement...).

Lors de la dernière réunion de la commission formation en 2017, l'AFD envisageait la poursuite du projet PARAFE moyennant la réalisation d'une étude de faisabilité. Durant l'année 2018, l'ATIBT a rédigé une note stratégique relative à la formation, signé un MOU en partenariat avec le RIFFEAC et travaillé un questionnaire permettant d'évaluer les besoins des sociétés forestières en termes de formation. L'AFD a lancé un appel d'offre pour la réalisation de l'étude de faisabilité sur la poursuite du projet en 2019.

LA COMMISSION MATÉRIAUX BOIS & NORMALISATION

Les objectifs de cette commission sont diversifiés :

- Créer un réseau d'experts permettant de discuter des évolutions et stratégie collectives pour établir et réagir sur le plan normatif ;
- Développer des produits industriels, en rappelant le rôle des bois tropicaux, souvent concurrencés par des matériaux concurrents tel que l'aluminium, le PVC ;
- Établir des stratégies collectives ;
- Entreprendre des actions sur le plan normatif
- Intervenir dans les pays consommateurs comme dans les pays producteurs.

Les travaux de cette commission étaient essentiellement centrés sur la révision des normes françaises de platelage (decking) qui n'ont pas d'autre équivalent au niveau européen et sont souvent prises en référence pour ce marché (en France comme à l'étranger). Ces travaux se sont achevés en décembre 2018 pour une publication

prévue en janvier 2019. Une norme internationale ISO 38200 - Management durable de la forêt-Chaine de contrôle - a été élaboré et publiée. Une autre norme internationale relative aux processus durables pour le bois et les produits en bois sera prochainement travaillée. Enfin le projet C135 financé par le PPECF a permis d'amorcer l'analyse comparative des règles de classement et leur influence sur les rendements matières. Les sociétés forestières se sont engagées à appliquer les règles offrant le meilleur rendement matière.



© Shutterstock

LA COMMISSION FORÊT & INDUSTRIE

La commission Forêt et Industrie a été relancée en 2018 après une longue période d'inactivité. Les membres ont été identifiés parmi les représentants d'entreprises basées en Afrique, de bureaux d'études et des associations professionnelles membres de l'ATIBT. Elle renforce le lien entre l'équipe de l'ATIBT et les sociétés forestières et industriels du bois d'Afrique Centrale et de l'Ouest à travers les objectifs suivants :

- Défendre les intérêts des producteurs et transformateurs de la filière forêt-bois basés en Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest ;
- Soutenir et informer les membres de l'ATIBT basés en Afrique pour maintenir un secteur innovant, respectueux des standards internationaux, et économiquement viable ;
- Mener une réflexion avec les acteurs de terrain afin de contribuer activement aux débats internationaux sur la filière forêt – bois tropicaux, et répondre ainsi de manière pragmatique aux exigences prônées sur la scène internationale au sujet de la gestion durable des forêts ;
- Fédérer les différents acteurs des pays

producteurs autour des grandes questions relatives à la filière forêt – bois tropicaux, participer aux débats, adopter et défendre des positions communes en animant un réseau « Afrique » pour mener des études, permettre le partage d'expériences, le partage d'investissements et traiter de problématiques techniques ;

- Maintenir un lien entre pays producteurs / pays consommateurs et communiquer sur les mesures mises en œuvre au niveau des pays producteurs et contribuer à une meilleure visibilité de la filière ;
- Alimenter les réflexions qui peuvent être menées au sein des autres commissions.

Pour l'année 2019, trois thématiques prioritaires ont été choisis :

- Le renouvellement des plans d'aménagement après la première rotation ;
- La durabilité de la gestion forestière ;
- La convention CITES.

Vu les distances physiques entre les membres de la commission, la plupart des échanges s'effectuent à travers un mailing group. Une première réunion physique est prévue lors du Forum ATIBT à Shanghai en octobre 2019.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique a un avis critique et indépendant sur les activités de l'ATIBT, tout en bénéficiant du cadre de l'ATIBT. Le Conseil peut être consulté par l'ATIBT ou interpeller l'Association pour donner un avis sur un problème scientifique dans une thématique bien déterminée et jugée prioritaire pour l'ATIBT. La présence de scientifiques extérieurs, issus de divers horizons, permet d'effectuer un diagnostic neutre et indépendant.

Le Conseil Scientifique doit être en mesure de donner des faits et des éléments pour étayer le travail des Commissions. A cet effet, il alimente leurs travaux des publications scientifiques les plus pertinentes.

Il veillera aussi à vulgariser les résultats des recherches ayant des implications en termes de gestion forestière sous formes de notes brèves, notamment destinées au site internet de l'ATIBT.

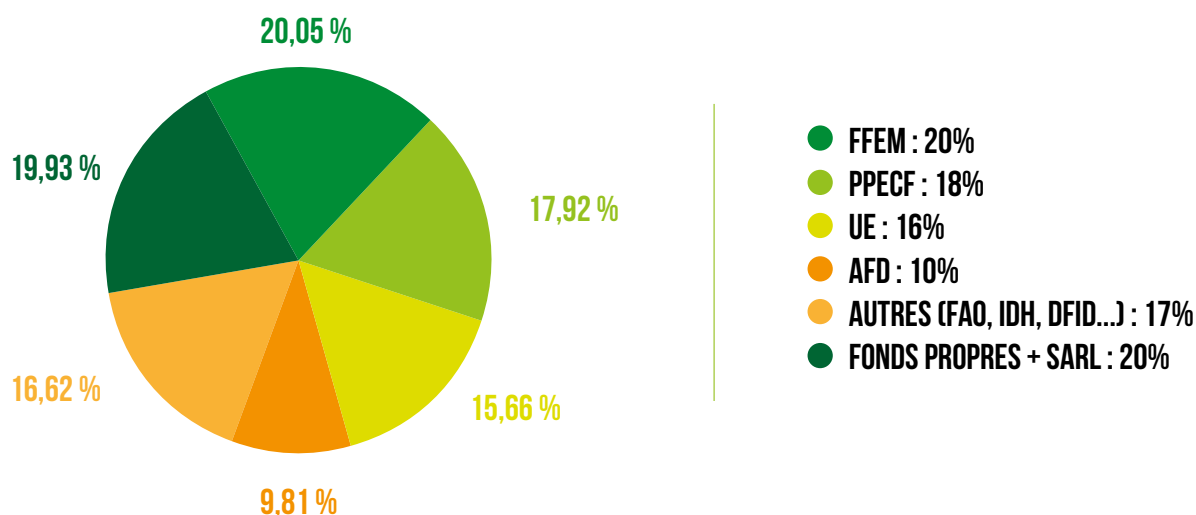
Le conseil scientifique est composé par des organisations scientifiques membres de l'ATIBT et des organisations non-membres, avec un bon équilibre souhaité entre organisations du Nord et du Sud.

En 2018, le Conseil Scientifique a répondu à une demande de l'UFIGA, au Gabon, pour définir le terme « forêt » dans les conditions de ce pays. Cette définition officielle reste un sujet important car est en lien avec les initiatives futures « zéro-déforestation ».

3 CHIFFRES CLÉS

ORIGINE DES RESSOURCES DE L'ATIBT ET SITUATION FINANCIÈRE

En 2018, la répartition des fonds bailleurs est plus homogène qu'en 2017, notamment du à l'arrivée de nouveau fonds comme ceux de la KFW.



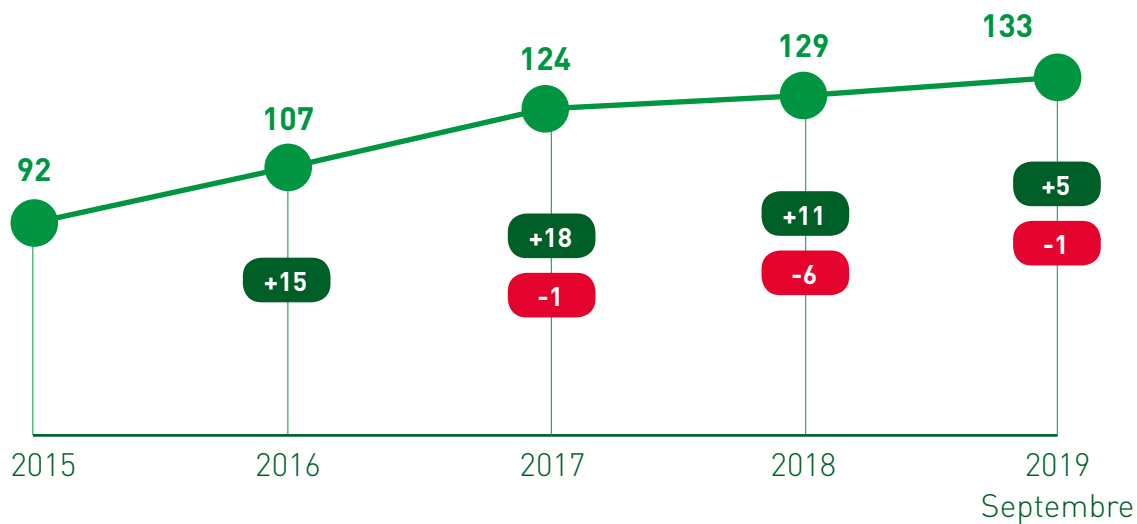
Ressources en K€	2018	2017	2016	Variation	Variation %
Cotisations et partenariats privés	229	224	187	5	2%
Subventions	916	1 091	1 079	-175	-16%
Divers et exceptionnels	45	115	229	-70	-61%
TOTAL	1 189	1 430	1 495	-241	-17%
Emplois	2018	2017	2016	Variation K€	Variation %
Mise en œuvre de projets et consultance	466	780	622	-314	-40%
Missions pour la mise en œuvre des projets	120	120	98	0	0%
Coûts salariaux	468	397	368	71	18%
Charges d'exploitations/Divers	142	129	355	13	10%
TOTAL	1 196	1426	1443	-230	-16%
Résultat	-7	4	52		

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES ADHÉRENTS

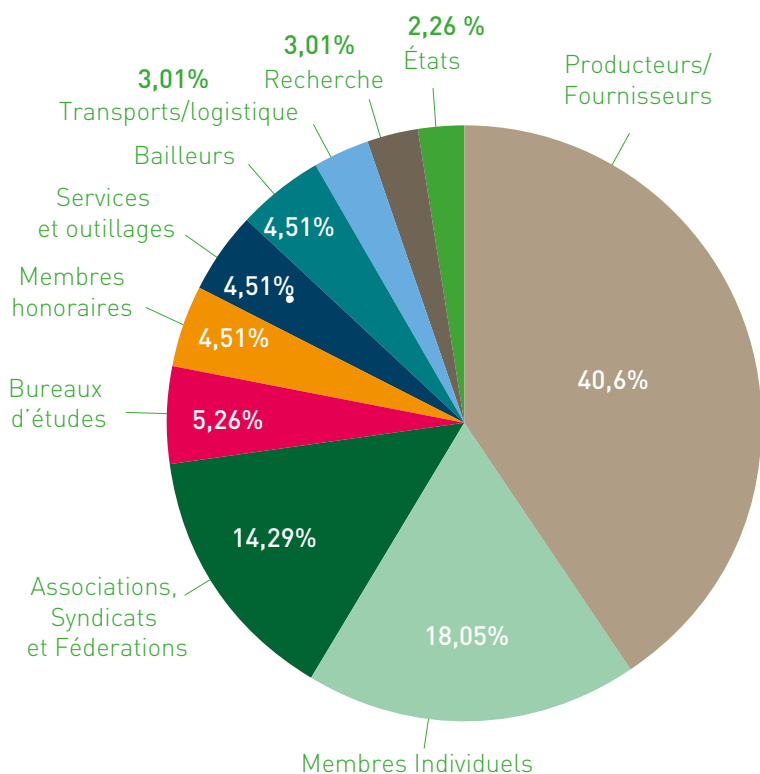
L'ATIBT compte fin 2018, 129 membres venant d'une trentaine de pays différents. 56% des membres sont des entreprises et bureaux d'études et 19% des membres individuels

Le départ de 3 entreprises a généré une diminution du montant des cotisations en 2018, partiellement compensée par l'arrivée de 6 membres individuels.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS 2015



COMPOSITION DES ADHÉRENTS



ÉTATS	3
BAILLEURS	6
PRODUCTEURS/ FOURNISSEURS	54
TRANSPORTS/ LOGISTIQUE	4
BUREAUX D'ÉTUDES	7
SERVICES ET OUTILLAGES	6
ASSOCIATIONS, SYNDICATS ET FÉDÉRATIONS	19
RECHERCHE	4
INDIVIDUELS	25
MEMBRES HONORAIRES	6

4

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS 2018

ACTIONS DE PLAIDOYER MENÉES PAR NOTRE ASSOCIATION

Outre le suivi des intérêts de ses membres, le partage d'informations de tout ordre : techniques, règlementaire, légal, et le travail sur les différents projets, l'ATIBT a mené des activités de plaidoyer et de communication tout au long de l'année auprès des acteurs de la filière. Ces actions ont eu pour but d'informer les institutions, les acteurs économiques, mais aussi le public quant à l'importance de maintenir et d'encourager les bonnes

pratiques dans une filière forestière tropicale, filière qui reste un rempart contre la déforestation liée aux pratiques agricoles, inéluctables si la forêt perd de son intérêt économique.

Certaines actions de plaidoyer ont été menées en Europe, d'autres dans le bassin du Congo, où un bureau de l'ATIBT a été ouvert.

PARTICIPATION À LA CRÉATION DE LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN D'AGRONOMIE TROPICALE DE PARIS

L'ATIBT est installée sur le site historique du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris (JATP), aux côtés de 18 autres institutions. Celles-ci sont représentatives de la diversité des acteurs du développement durable et des transitions écologiques. C'est en voulant créer un lieu de capitalisation, de partage et d'approfondissement scientifique sur le développement durable, qu'est née la Cité du Développement Durable le 14 novembre 2018. Ses principaux objectifs sont (entre autres), d'améliorer la prise en considération des demandes locales en incluant toutes les parties prenantes dans les programmes et projets, ainsi que de renforcer la présence française dans les arènes des débats internationaux. La Cité du Développement Durable cherche également à

construire un outil de partage des savoirs de "terrain" et des savoirs scientifiques sur des thèmes d'intérêt commun et fédérer les acteurs au service d'un développement inclusif.



INTERVENTION AU 1^{ER} ÉVÉNEMENT DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC AUX FORÊTS « AUX ARBRES »



Le 8 et 9 juin avait lieu “Aux arbres”, un événement grand public organisé par la Fondation Maisons du Monde autour de la préservation des forêts, du climat et de la biodiversité, à Nantes. Ces deux journées ont permis aux visiteurs non seulement de s’impliquer sur le sujet en participant à des tables rondes et des ateliers, mais aussi de découvrir les stands de divers acteurs de la protection et gestion des forêts, ainsi que visionner des films et avoir accès à un espace librairie.

OUVERTURE DU BUREAU DE L’ATIBT AU CONGO

L’ATIBT a ouvert un bureau à Brazzaville, au Congo. L’objectif est de développer et d’appuyer la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo tout en permettant une meilleure implication du secteur privé de la filière bois dans les processus FLEGT dans ce pays. Les projets permettent de déployer davantage d’information et de sensibilisation auprès des sociétés forestières, de structurer le secteur et de renforcer sa participation au sein des réunions nationales. Le 19 septembre 2018 l’ATIBT a officiellement lancé ses activités de projets FLEGT, REDD+ et certification, lors d’un atelier organisé dans la salle de conférence du Ministère de l’Economie Forestière à Brazzaville.

Les fonctions de l’ATIBT Congo sont :

- de fédérer et d’appuyer les syndicats existants pour faire naître une voix commune,

- d’appuyer le plaidoyer des sociétés forestières,
- de contribuer à la facilitation de la mise en œuvre de l’APV,
- de proposer aux sociétés forestière un appui à la certification légale vérifiée tierce partie
- de contribuer à la facilitation de la mise en œuvre de l’APV/FLEGT



FORMATION

CONVENTION ENTRE L'ATIBT ET LE RIFFEAC

Le réseau des Institutions de Formations Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a signé un accord le 23 avril 2018 avec l'ATIBT concernant le renforcement de l'adéquation formation-emploi dans le secteur forêt-environnement en Afrique Centrale, au travers du développement d'une approche régionale de formation continue, pilotée par la demande du secteur économique.

AMÉLIORATION DES RENDEMENTS MATIÈRE PAR LE CLASSEMENT DES SCIAGES (SATA)

Les règles de classement SATA (Sciages Avivés Tropicaux Africains) n'ont jamais été adoptés dû aux habitudes de marchés. C'est avec l'appui du PPECF et l'engagement des producteurs de Sapelli, que l'ATIBT a pu les relancer en 2018. Le projet comporte plusieurs phases avec notamment :

- l'étude comparative des rendements matières selon les différentes règles existantes,
- l'élaboration de documents techniques et commerciaux facilitant la communication,
- la formation des opérateurs et commerciaux pour l'application des règles SATA.

Les résultats de l'étude indiqueront la pertinence de poursuivre cette idée.

FORMATION CLASSEUR À L'ATIBT

Du 9 au 13 avril 2018, le Directeur technique de l'ATIBT, Patrick Martin, a dispensé une formation classeur auprès de stagiaires provenant d'Angola, d'Italie, de Belgique, de Hollande, du Cameroun et de France. L'objectif des participants étant de maîtriser les différentes règles de classement, reconnaître la qualité d'un bois ou d'une grume, et d'identifier les avantages et les inconvénients à utiliser les différentes règles pour leur entreprise.

FORMATION DES DOUANES AU GABON

La Direction Général des Douanes et Droits Indirects du Gabon a missionné l'ATIBT pour former ses agents à la reconnaissance des bois transformés dans le cadre de l'avancement du « port sec » de Lastourville.

Grace à l'appui de l'UFIGA, des sociétés SBL et CEB Precious Woods et à l'appui financier de l'AFD, la formation s'est tenue du 22 au 24 novembre à Lastourville durant un séminaire organisé par les douanes.

INTERACTIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

Les rencontres de l'association avec ses partenaires et ses membres ont été très nombreuses tout au long de l'année 2018, avec bien entendu les rencontres lors des Commissions, des Conseils d'Administration, ou de son Assemblée Générale. Signalons par ailleurs que les différents projets menés sont très souvent en union

avec les membres de l'ATIBT, qui parfois y contribuent financièrement.

Au-delà des rencontres statutaires ou des rencontres liées aux projets, ou encore de la visibilité offerte aux adhérents qui ont des messages à faire passer, nous pouvons noter d'autres moments importants, cités ci-dessous.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE L'ATIBT ET LA COMIFAC LORS DU RACEWOOD LE 21 JUIN, À LIBREVILLE (GABON)

Le Racewood de l'ATIBT demeure l'un des événements essentiels de la filière bois tropicaux. Il représente une occasion majeure sur le continent africain de mise en relation multipartenaire. A cette occasion, une convention de collaboration d'une durée de cinq ans a été signée entre l'ATIBT et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), ainsi qu'un protocole spécifique pour la collecte et la valorisation des données sur le secteur forestier et les concessions forestière en Afrique centrale. Ce document fixe le cadre de la collaboration dans la mise en œuvre du plan de convergence sous régional pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. La COMIFAC s'engage ainsi à fournir à l'ATIBT les informations nécessaires pour des projets d'intérêt commun, et l'ATIBT, de son côté, à mettre en œuvre le plan de convergence de manière concertée et à fournir des outils d'aide à la décision et à l'évaluation des projets.

PARTICIPATION DE L'ATIBT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS MEMBRES, DONT ETTF, FSC ET PEFC INTERNATIONAL, ENTRE AUTRES.

Le 12 octobre, l'ATIBT a participé à l'Assemblée générale de la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF) à Riga (Lettonie). Diverses questions ont été abordées, telles que le projet du Gouvernement Gabonais d'aller vers une certification totale de l'espace forestier gabonais sous concessions à l'horizon 2022 ainsi que la diversification des essences de bois tropicaux disponibles sur les marchés européens. Le 19 juin, à Paris, a eu lieu l'AG de FSC-France, suivie d'une table ronde RSE et biodiversité.

Du 12 au 16 novembre 2018, se tenait à Genève la semaine PEFC 2018, durant laquelle s'est déroulée l'assemblée générale du PEFC-International.

Différentes femmes particulièrement engagées dans le développement durable ont été distinguées, avec un prix spécial PEFC pour Rose Ondo (PAFC Gabon), et le trophée des femmes de l'industrie de l'Usine Nouvelle Patrizia Gregori (SNCF)



Rose Ondo, présidente de l'association PAFC Gabon a été mise à l'honneur en recevant un prix spécial pour son engagement dans la promotion de la certification forestière au Gabon, en cette année du quinzième anniversaire de PAFC Gabon.



Patrizia Gatti Gregori (SNCF Réseau), a remporté le prix de la Femme de Développement Durable pour l'année 2018, qui récompense son engagement pour une consommation responsable. SNCF Réseau, membre de l'ATIBT a mené avec cette dernière un travail d'information et de formation de nombreux acteurs de SNC pour l'emploi de bois tropicaux certifiés pour la production d'aiguillages ainsi que dans le cadre de gares de nouvelle génération.

LE THINK TANK DE L'ATIBT POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO



A l'initiative de l'ATIBT et avec le soutien du PPECF et de la COMIFAC, un premier Think Tank, s'est tenu à Nogent sur Marne le 16 mai 2018, ayant pour titre « Comment stabiliser le modèle des concessions forestières certifiées dans le Bassin du Congo ? ». Cette rencontre a réuni 25 participants, issus de diverses origines (entreprises, bailleurs, ONG, chercheurs, experts) et a permis de dégager 5 grands axes de travail :

- L'amélioration de l'image du bois tropical.
- L'exploration de nouveaux marchés de bois tropicaux.
- La nécessité de redonner de la valeur aux forêts.

- La valorisation des services fournis par les forestiers et les actions en faveur de la certification.

- Le rapprochement avec les opérateurs asiatiques, pour travailler conjointement sur la thématique de la gestion durable.

Ce premier exercice de réflexion a fait appel à un facilitateur externe, Claude Garcia et a débouché sur des recommandations concrètes, dont celle de renforcer la communication avec les entreprises chinoises qui opèrent dans le bassin du Congo, et avec les associations d'importateurs de bois en Chine. Cette rencontre fera l'objet d'un suivi au cours de l'année 2019, et elle sera probablement renouvelée.

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La participation aux événements du secteur, sur le plan international, fait partie des priorités de l'ATIBT, pour toujours contribuer à une meilleure communication sur l'importance de mener à bien une

gestion durable des forêts tropicales. Ces événements ont mené l'équipe de l'ATIBT en Europe, Afrique (Gabon, Congo), Etats Unis, Indonésie, Chine et Japon.

SIDE EVENT « UTILISATION DE CADRES POLITIQUES, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES POUR LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'APPROCHE FLEGT »



L'ATIBT a été sollicitée par la FAO pour donner des exemples concrets de la manière dont le secteur privé travaille pour réduire l'incidence de la déforestation. L'ATIBT a donc présenté les initiatives du secteur privé lors de cet événement dans le cadre de la conférence « Enrayer la Déforestation » organisée par le CPF (Collaborative Partnership on Forests) au siège de la FAO à Rome du 20 au 22 février. Contrairement aux idées reçues, une exploitation forestière sous aménagement et respectant la légalité, sécurise de grands espaces forestiers sur le long terme et évite la déforestation et la conversion des terres.

LA NOUVELLE ÉDITION DU RACEWOOD S'EST TENUE AU SEIN DU GABON WOODSHOW

Les 21 et 22 juin, l'ATIBT a organisé le Racewood à Libreville, dans le cadre plus large du Gabon WoodShow, premier salon du bois dans le bassin du Congo.

Le Racewood, qui démarrait le lendemain du lancement du Gabon WoodShow, a été organisé avec l'appui de la société STRATEGIC, et le financement de différents bailleurs (AFD, UE, PPECF), ainsi que de la zone franche Gabon Spécial Economic Zone (GSEZ), acteur essentiel de cette semaine consacrée au commerce du bois. Ouverte par le Ministère des Eaux et Forêts du Gabon en présence de la COMIFAC, cette nouvelle édition a été l'occasion pour l'ATIBT de poursuivre son action de réflexion et d'échanges avec ses partenaires sur tous les grands thèmes concernant l'avenir des forêts du bassin du Congo, comme la légalité de l'exploitation forestière, la certification de la gestion durable et sa promotion, la valorisation

des bois africains certifiés, la formation, la transformation des bois tropicaux et leurs qualités en termes de durabilité et de compétitivité auprès du plus grand nombre. Les questions de plantations forestières ont également été traitées.

La COMIFAC et l'ATIBT ont profité de cette rencontre pour renforcer et concrétiser leur collaboration à travers la signature d'une convention et d'un protocole spécifique pour la collecte et la valorisation des données sur le secteur forestier et les concessions forestière en Afrique centrale.



LE FORUM POUR LA GOUVERNANCE DES FORÊTS



Cet événement a eu lieu à Brazzaville le 30 & 31 octobre 2018, et a été l'occasion de

montrer au grand public la contribution du secteur privé de la filière bois à la bonne gouvernance des forêts. C'était la 11^{ème} édition du Forest Governance Forum, et la première édition à laquelle le secteur privé participait. Il y avait environ 300 participants, principalement de l'Afrique et de l'Europe, mais aussi d'Indonésie et des Etats-Unis. Le Forum se veut être une préparation pour les réunions FLEGT du Chatham House, et la réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

LE GROUPE NATIONAL DES FORÊTS TROPICALES (GNFT) ET LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE (SNDI)

Le GNFT est un organe pour discuter des orientations françaises sur les forêts tropicales. Il regroupe les acteurs du secteur privé, des ONG, des représentants de la société civile, des administrations, des organismes de recherche. L'ATIBT participe à ses réunions.

Les points importants soulevés en 2018 ont été principalement :

- les calendriers d'élaboration de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI)
- les propositions issues des travaux préliminaires des groupes pilotés par l'Agence Française de Développement, l'Alliance Française d'Huile de palme durable et le Commissariat Général au Développement Durable
- la présentation des actions envisagées, lors du 1^{er} semestre 2018, dans le cadre de la présidence française des déclarations d'Amsterdam
- les discussions autour du FLEGT et de la certification, qui apportent beaucoup d'enseignements, notamment pour d'autres commodités

Conformément à l'engagement pris dans le Plan Climat adopté en juillet 2017, la France a adopté le 14 novembre 2018

sa stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) destinée à mettre fin d'ici 2030 à la déforestation causée par l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables. Les principales mesures de cette stratégie portent à la fois sur l'offre et sur la demande de ces produits et engagent l'ensemble des acteurs, tels que, par exemples :

- aide au développement et l'élaboration de feuilles de route avec les pays ou régions exportatrices,
 - création d'une plateforme nationale de lutte contre la déforestation réunissant entreprises, ONG et pouvoirs publics,
 - campagne de communication accompagnée d'un nouveau label «zéro déforestation»,
 - réflexion pour une loi sur le devoir de vigilance des entreprises,
 - organisation d'États Généraux de l'alimentation,
 - mesures pour éliminer les biocarburants issus de matières premières ayant un fort impact indirect sur la déforestation,
 - mise en place d'une politique d'achats publics « zéro déforestation » à l'horizon 2022.
- Afin de s'assurer que ces mesures soient en synergie avec la filière forêt-bois tropicale, l'ATIBT va s'impliquer fortement dans les développements à venir.

LE CARREFOUR DU BOIS À NANTES, ET LA RENCONTRE ATIBT / IMM

Du 30 mai au 1^{er} juin se tenait le Carrefour du Bois. Pour cette édition, l'association a organisé un événement conjoint ATIBT/ IMM (Independent Market Monitoring). Mis en œuvre par l'OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux) et financé par l'Union européenne (UE), le mécanisme de Surveillance Indépendante du Marché (SIM – en anglais « FLEGT Independent Market Monitor – IMM ») est un projet pluriannuel qui a pour objet d'accompagner la mise en œuvre des Accords de partenariat volontaire (APV FLEGT) entre l'UE et des pays fournisseurs de bois. Cette journée a permis de s'exprimer librement et a donné la possibilité à l'ATIBT, de mieux comprendre les attentes et le ressenti des parties prenantes, et de se rapprocher d'IMM.

Cette année encore, le stand a été très visité et nos activités ont fait l'objet d'un grand intérêt, qui s'est notamment concrétisé par plusieurs demandes d'adhésion. Le but de l'événement conjoint ATIBT/IMM était de créer des synergies entre les deux structures et profiter de la présence de nos adhérents et partenaires pour les consulter sur les thématiques légalité et certification et FLEGT.



LE GROUPE DE TRAVAIL INTERPOL SUR LES CRIMES FORESTIERS ET SA CONFÉRENCE MONDIALE

Lors d'une réunion en novembre 2017, le Comité de Conformité et de Respect de l'Environnement (ECEC) d'INTERPOL a décidé de créer officiellement le groupe de travail d'INTERPOL sur les Crimes Forestiers. Ce groupe complète trois autres groupes :

- Crime de Pollution,
- Crimes de la Faune,
- Crime des Pêches.

Il fournira des conseils stratégiques à INTERPOL pour améliorer l'efficacité des opérations de détection et de répression ciblant les réseaux criminels organisés impliqués dans l'exploitation illégale des forêts, le commerce international du bois illégal et les délits connexes.

Du 4 au 6 septembre 2018, l'ATIBT a assisté à la « Conférence mondiale sur la criminalité forestière » au Secrétariat Général d'INTERPOL, à Lyon.

L'objectif essentiel de la rencontre concernait la création d'une plateforme d'échanges

permettant à la communauté internationale engagée pour l'application de la loi en matière forestière de coordonner des activités et de partager son expérience, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Il s'agit aussi de permettre aux pays membres d'Interpol de participer au développement du programme de mise en application de la loi en matière forestière, à savoir le projet LEAF (Law Enforcement Assistance for Forests).

Pour lutter contre la criminalité forestière, qui est fondamentalement une criminalité organisée, il faut comprendre le modèle, comprendre comment il opère et cartographier les organisations impliquées. Le profit étant l'unique objectif de ces groupes, il faut suivre les circuits de l'argent et avoir une stratégie financière et attaquant les actifs de ces organisations. Il faut aussi lutter contre la corruption au sein des administrations.

CONFÉRENCE STTC 2018 : UTILISER LES DONNÉES POUR STIMULER LE MARCHÉ



Une série d'intervenants issus de la filière bois tropical se sont réunis à Nogent sur Marne pour la conférence de la Coalition européenne des bois tropicaux durables (STTC). Objectif : examiner le rôle essentiel

des informations commerciales précises dans la croissance des ventes de bois tropicaux. L'événement « Utiliser les données pour stimuler le marché » a eu lieu le 25 octobre à Paris au Pavillon Indochine du Jardin d'Agronomie Tropical de Paris.

Le principe de la conférence était de convenir clairement que la fiabilité des données est la clé pour définir la stratégie marketing, améliorer la transparence et accéder à de nouvelles parts de marché pour toutes les entreprises, mais que la qualité des informations sur le secteur européen des bois tropicaux doit être améliorée. La conférence avait pour but de réfléchir aux actions nécessaires pour atteindre cet objectif.

L'ATIBT À JAKARTA POUR RÉFLÉCHIR AU COMMERCE DES BOIS CERTIFIÉS



L'ATIBT a assisté le 6 mars au séminaire « Renforcer le commerce international des produits en bois certifiés d'Indonésie », où elle a notamment présenté sa nouvelle marque Fair&Precious, destinée à promouvoir le bois tropical certifié.

L'APHI, l'Association indonésienne des concessionnaires de concessions forestières et « The Bornéo Initiative » promeuvent conjointement la gestion durable des forêts parmi les membres de l'APHI, en facilitant la certification FSC. Depuis 2010, 25 concessions forestières indonésiennes couvrant 2,3 millions d'hectares ont obtenu la certification FSC, impliquant une couverture d'environ 20%. Cette croissance de la couverture de la certification FSC permet à l'Indonésie de se démarquer dans la région tropicale en tant que pays ayant la croissance la plus rapide de la certification FSC et les aide à améliorer leur accès aux marchés étrangers. FSC International a adopté un objectif de 20% de part de marché mondial d'ici 2020.

LE BASSIN DU CONGO À L'HONNEUR LORS DE LA « SEMAINE DE LA LÉGALITÉ FORESTIÈRE » (WASHINGTON, WRI)



L'ATIBT a été invitée par WRI à intervenir lors de la deuxième « Semaine de la légalité forestière » organisée à Washington du 23 au 25 octobre 2018.

A l'occasion de cette conférence, qui avait pour but de permettre le dialogue et de susciter l'action et les partenariats afin de mettre en œuvre et de suivre plus efficacement la légalité dans le commerce du bois, les enjeux de la légalité forestière ont été abordés au travers une session dédiée au Bassin du Congo.



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

PARTICIPATION À LA DISCUSSION DE MARCHÉ DE L'OIBT



«Plus de coopération est nécessaire pour promouvoir les bois tropicaux produits de manière durable. Il serait nécessaire pour le secteur que les producteurs de bois tropicaux, les négociants en bois tropicaux et d'autres parties prenantes combinent leurs messages. Nous devons présenter un front uni pour convaincre les consom-

mateurs des avantages très réels de l'utilisation de bois tropicaux produits de manière durable,» a déclaré André de Boer, président de séance.

Tel était le message qui se dégageait de la discussion de marché annuelle 2018 de l'OIBT, qui s'est déroulée à Yokohama le 6 novembre, lors de la 54ème session du Conseil international des bois tropicaux. Les participants à la discussion ont appris que, malgré les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts tropicales, de certification et de vérification de la légalité, le commerce des bois tropicaux se heurtait à des défis majeurs, tels que des changements d'essences ou une diminution de la part de marché face à la concurrence du bois d'ingénierie et des solutions de remplacement avec des matériaux non-bois.

LA DÉCLARATION DE BRUXELLES : CONCLUSIONS DE LA 18^{ÈME} RÉUNION DU PFBC

Organisée à Bruxelles par le Royaume de Belgique avec la facilitation du Ministre d'État François-Xavier de DONNEA, les 27 et 28 novembre 2018, la 18^{ème} réunion des parties du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) a donné lieu un ensemble de prises de position qui sont rassemblées dans la déclaration de Bruxelles.

Avant la rédaction de la déclaration, l'un des sept collègues qui composent le PFBC, celui du secteur privé, s'est réuni à propos du développement des activités économiques dans le bassin du Congo, dont c'était l'un des thèmes : « atout ou menace pour la gestion durable des forêts ? » :

- Les différents sites internet de transparence sont essentiels mais il est nécessaire de disposer d'un guide expliquant leurs objectifs et sources de données.
- La nécessité également de mettre en place un cadre de concertation et définir des dispositions à appliquer lors des cas de superpositions.
- Le regroupement des sociétés aux tailles et origines différentes pour s'exprimer en voix unique.

- Les initiatives de communication sur la mise en œuvre des politiques de responsabilité sociale et environnementale

La déclaration de Bruxelles émane de l'ensemble des collègues. Elle a fait l'objet de nombreuses réflexions et échanges, et sera téléchargeable sur le site du PFBC.



RENCONTRE EN CHINE DE L'ASSOCIATION CTWPDA ET DE L'ORGANISATION GLOBAL GREEN SUPPLY CHAIN (GGSC)

À l'heure actuelle, on considère que plus de 50% de la valeur de la production forestière africaine commercialisée est destinée à la Chine. Cependant les sociétés chinoises ont un très faible intérêt pour la certification, et leur politique d'achats est très hétérogène.

En juin 2018, un message vidéo du président de l'ATIBT avait été envoyé à l'occasion du lancement, à Beijing, de l'ini-

tiative GGSC (Global Green Supply Chain). Puis, en novembre, l'ATIBT s'est rendue en Chine afin d'établir un dialogue avec les principaux importateurs chinois (dont la Chinese Timber Wood Products Distribution Association- CTWPDA et la Global Green Supply Chain-GGSC) et tenter de les associer à une meilleure politique de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

L'ATIBT ET LA CERTIFICATION FORESTIÈRE DANS LE BASSIN DU CONGO

Forum certification : Cap sur la Généralisation de la certification au Gabon.



L'association a suivi avec beaucoup d'intérêt l'annonce du Président Bongo sur la certification forestière au Gabon le 26 septembre dernier, le Président Ali Bongo Ondimba a fait une déclaration importante portant sur l'avenir de la certification forestière au Gabon. Les points clefs du discours ont concerné le rappel de l'interdiction d'exporter des grumes en 2009, qui a eu des effets positifs sur l'économie nationale, la recherche d'une qualité élevée dans ses productions locales et le fait que FSC est un label clé qui pourrait offrir une garantie aux opérateurs gabonais pour accéder aux marchés internationaux.

L'ATIBT a mis en œuvre diverses activités, dans la cadre des projets, pour appuyer le secteur forestier et l'accompagner dans une démarche de certification.

Les moyens existent pour accompagner les entreprises, notamment au travers du PPECF, le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts, sous la tutelle de la COMIFAC. Une ouverture de la certification à différents schémas semblait néanmoins nécessaire, et un projet de développement d'un PAFC régional, couvrant le Cameroun, le Gabon, et la République du Congo a été conçu et soumis au PPECF.

Par ailleurs, avec la mise en place d'un premier référent FLEGT-Certification au Gabon en partenariat avec l'UFIGA, puis avec l'ATIBT Congo (ces référents seront également envisagés avec le GFBC et la FIB), une recherche d'entreprises candidates à la certification a été entreprise.

ÉTUDES MENÉES SUR L'AGROFORESTERIE ET LES PLANTATIONS DE BOIS D'ŒUVRE

Trois études menées par l'ATIBT en 2018 s'insèrent dans le projet FLEGT-REDD, financé par le FFEM. Elles visent à contribuer à l'élaboration de projets pilotes pour des plantations innovatrices en matière de besoins en bois d'œuvre, bois de chauffe et produits agricoles.

D'autre part, et au-delà du projet, ces études participent à une réflexion plus large consistant à « proposer une voie pour faire

évoluer le modèle des concessions forestières en vue de faire de la forêt tropicale humide un levier durable du développement des populations et des territoires ». Pour la réalisation de ces trois études, l'ATIBT a contractualisé trois bureaux d'étude.

L'étude de capitalisation des acquis de l'expérience de plantations de bois d'œuvre en Côte d'Ivoire a été confiée au bureau d'étude FRMi. Une mission en

Côte d'Ivoire a eu lieu, et les consultants sont allés observer les initiatives de plantation de la zone d'Adzopé, notamment des sociétés Tropical Bois et Inprobois. Ils ont également rencontré les acteurs et parties prenantes impliqués ou concernés par la thématique des plantations.

L'étude d'opportunité de projets agroforestiers de culture sous ombrage d'essences forestières, quant à elle, a été attribuée au consortium Oréade Brèche – Kinomé. En plus de constituer une revue bibliographique et une revue documentaire des initiatives existantes, les consultants ont visité le Cameroun (du 5 au 10 février) et la Côte d'Ivoire (du 11 au 16 février) afin de recenser et analyser les projets d'agroforesterie sous ombrage forestier, et d'identifier les opportunités existantes. Ils se sont attachés également à capitaliser leurs expériences acquises sur le sujet au Congo.

La dernière étude concernant **l'état des lieux de la légalité et des réglementations relatives aux plantations de bois d'œuvre** a été réalisée par TEREA et a couvert Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Démocratique du Congo. Elle a été menée par des experts natio-

naux qui ont collecté les textes réglementant les activités de plantation (d'un point de vue foncier, droit d'exploitation, opérationnel, fiscal, etc), et en ont fait une analyse critique.



Ces études ont fait l'objet d'une restitution à Abidjan le 24 mai 2018 et ont donné lieu de riches échanges sur les enjeux du reboisement dans le pays. Les discussions avec les différents acteurs montrent une convergence d'intérêt, voire un début de mouvement d'ensemble réunissant chocolatiers et forestiers autour d'enjeux communs : climat, durabilité du sourcing, conditions de vie des agriculteurs, reboisement.

Elles ont également été présentées et distribuées lors du Race Wood organisé par l'ATIBT à Libreville au Gabon du 20 au 22 juin 2018.

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX APV FLEGT ET AU RBUE

Nous indiquons à la suite les moments forts des processus APV de 2018 et des contributions des projets FLEGT de l'ATIBT avec ses partenaires (FIB, GFBC, SPIB et UFIGA), pour certains des pays cibles.

Au Congo, le gouvernement continue à avancer sur sa feuille de route pour la mise en œuvre de l'APV/FLEGT, afin d'atteindre l'objectif de disposer d'un Système Informatique de Vérification de Légalité

(SIVL) fonctionnel. Il sera alimenté avec des données de production des sociétés forestières et des données d'autorisations et de contrôles de l'administration. Le SIVL a été installé au sein du Ministère des Finances et l'ATIBT a été missionnée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) pour l'analyser et faire des recommandations pour son usage par les sociétés forestières.

Par ailleurs, la première phase du projet « Appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT en République du Congo » financé par le DFID/AFD, qui consistait à fournir une assistance technique principale s'est poursuivie. Les activités de cette phase, qui était gérée par FRMi, en partenariat avec l'ATIBT, ont commencé en 2016 et se sont achevées en décembre 2018.

Les contributions de l'ATIBT au projet « Appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT » ont été fondamentales pour :

- améliorer l'implication des sociétés forestières,
- mettre en avant des associations professionnelles et catalyser la participation active des sociétés encore non affiliées aux associations,
- permettre aux sociétés de prendre conscience du rôle qu'elles peuvent jouer dans la mise en œuvre du Système de Vérification de la Légalité,
- rapprocher les associations professionnelles et le secteur privé avec l'administration.

En République Démocratique du Congo (RDC), la Fédération des Industriels du Bois (FIB) a mis en place, depuis le mois de septembre 2017, le projet intitulé : « Appui au renforcement des compétences des acteurs non étatiques à la législation et réglementation du secteur forestier ». L'objectif principal du projet, sous le financement et l'appui technique de l'UE et de la FAO, est de rendre plus compréhensibles pour les acteurs les dispositifs normatifs et réglementaires régissant la chaîne d'approvisionnement du bois dans chaque province de la RDC. L'issue de ce projet permettra d'affiner ces premières observations et de faire des recommandations importantes pour renforcer le processus APV/FLEGT au niveau local en RDC.

En RCA, une base de données collaborative APV a été lancée. Ce projet, qui a bénéficié

de l'appui financier du Programme UE FAO FLEGT a permis la mise en place d'une base de données collaborative accessible en réseau local et sans connexion internet. Le processus de traitement et de publication des données est conçu pour que la base de données puisse être alimentée indifféremment par le Centre de Données Forestières ou la Direction des Forêts.

Le projet, qui a été mis en œuvre entre septembre 2016 et mai 2017, connaît maintenant une deuxième phase durant laquelle la base de données va être améliorée avec l'intégration des données d'inventaires géo référencées, et le suivi des versements aux communes et comparaison des données de BIVAC.

En Côte d'Ivoire, a eu lieu en présence de l'ATIBT, en septembre 2018, le lancement à Abidjan du projet PO 333 638 : "Renforcement des capacités des opérateurs du marché domestique du secteur bois". Ce projet, financé par à 100% par le programme FAO-UE FLEGT s'exécutera sur une période de 12 mois et vise à créer une intégration des PME et des acteurs informels dans le processus APV-FLEGT en Côte d'Ivoire par leur regroupement et la sécurisation de leurs approvisionnements de manière légale et durable.

Au Gabon, l'UFIGA a été renforcée avec un référent FLEGT-Certification, engagé le 22 novembre 2018. Monsieur Hugues Serge MOUIDY BOUNGUENDZY, ingénieur forestier, aura pour rôle de mieux impliquer l'ensemble des acteurs privés de la filière forêt-bois dans les mécanismes FLEGT et dans la certification forestière à travers différentes activités définies dans le cadre des projets de l'ATIBT liés à la gouvernance forestière, et d'appuyer la Déléguée-Générale, Françoise VAN DE VEN dans les nombreuses initiatives et avancées déjà réalisées par le syndicat.

CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE

Le quatrième comité de Pilotage DYNAFFOR et P3FAC (COFIL), précédé du Comité Scientifique et Technique (CST) s'est tenu à Bangui.

Sous le patronage du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine, cette réunion a été organisée par la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) conjointement avec Nature +, le Cirad et l'ATIBT avec l'appui du FFEM. L'objectif était de présenter les principaux résultats des recherches menées sous Dynaffor et de valider les rapports techniques et financiers 2017 des projets Dynaffor et P3FAC.

Le « réseau DYNAFAC » a été créé et a pour but de solidifier le réseau de recherche autour des sites installés et en cours d'installation, d'élargir les thématiques, les projets et le réseau d'institutions et bien sûr de communiquer.

L'ATIBT a suivi les résultats du dernier comité permanent de la CITES SC70, à Sotchi, en Russie.

La SC70 a recommandé de suspendre le commerce de *Pterocarpus erinaceus* (Kosso) et de *Dalbergia* spp. (Bois de rose) du Laos et Nigeria jusqu'à ce que les parties communiquent des avis de commerce non préjudiciable fondés sur des données scientifiques concernant le commerce de ces espèces.

En ce qui concerne la nouvelle rédaction de l'annotation n°15 *Dalbergia*, de nombreuses ONG et États de l'aire de répartition, en particulier d'Amérique du Sud, ont constamment exprimé leurs préoccupations concernant certaines sections proposées.

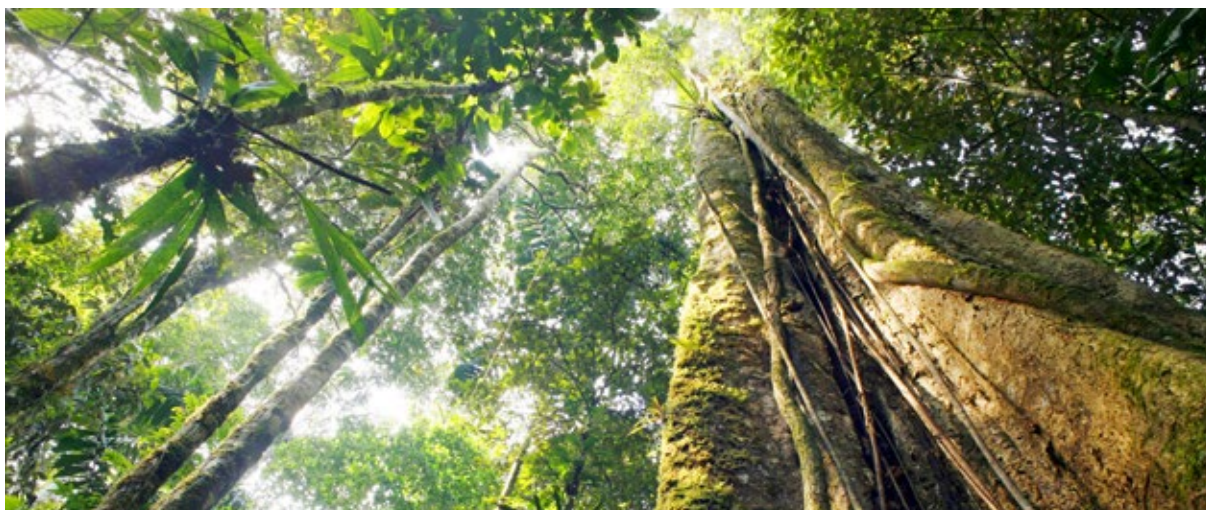
Le CP a accepté de proposer à la CdP18 une recommandation d'inclure dans l'annotation n° 15 toutes les parties et tous les dérivés, sauf les feuilles, fleurs, pollen, fruits et graines ; les produits finis jusqu'à un poids maximal de bois des espèces inscrites de 5 kg par article ; et les instruments de musique finis, les pièces finies pour instruments de musique et les accessoires finis pour instruments de musique. Une nouvelle annotation pourra être proposée par les États de l'aire de répartition avant la date limite de décembre 2018, avant la Conférence des parties de 2019.

Le module de spécialisation en foresterie tropicale dispensé par Gembloux Agro-Bio Tech s'est déroulé au Gabon.

Les points forts ont été les échanges d'expériences et les confrontations de points de vue. Le but final : la compréhension de la gestion multifonctionnelle des forêts en intégrant les contraintes industrielles, la participation des communautés locales et la préservation de l'environnement.

Les étudiants de trois masters de Gembloux Agro-Bio Tech et de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM, Franceville) ont été concernés. Du personnel de l'entreprise CEB - Precious Woods, qui a accueilli une bonne partie de la formation, a également participé.

Les principales matières abordées ont été : l'aménagement forestier, l'exploitation à faible impact, la dynamique forestière, la reconnaissance des arbres et l'agroforesterie.



CONNAISSANCE DU MATÉRIAU BOIS TROPICAL

Le directeur technique de l'ATIBT a été sollicité pour travailler sur différentes normes.

Norme NF DTU 51.4 - Platelage extérieur en bois, et NF B 54-040 - Lames de platelage

Les normes de mise en œuvre des platelages extérieurs en bois ont été révisées et publiées en décembre 2018. Les grandes évolutions résident dans une restructuration du document dans la logique de la mise en œuvre, la suppression des catégories type 1 (usage privé) et type 2 (usage collectif) et la distinction des ouvrages selon la destination et leur hauteur. Cette norme française n'a pas d'équivalent au niveau européen et elle est souvent prise en référence en absence de règles. C'est à cet effet que l'ATIBT a participé à ces travaux.

Norme ISO 38200 - Chaîne de contrôle des produits en bois et à base de bois

L'enquête publique, lancée auprès des 27 pays européens, sur le projet de norme internationale ISO 38200 est achevée. Trois pays se sont opposés au projet et sept se sont abstenus, le projet n'est donc pas remis en question.

La commission française BF 88, présidée par M. Vallance, s'est réunie le 9 janvier à l'ATIBT afin d'étudier les commentaires

émis par les pays consultés. Une délégation française participera au dépouillement de cette enquête organisée à Bonn début février 2018. Les personnes souhaitant suivre cette commission doivent s'inscrire auprès du BNBA (Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement).

Fiches de Déclaration Environnementale Produit (DEP)

Les DEP évaluent les ressources nécessaires pour le fabriquer, le transporter, l'entretenir et le détruire en fin de vie (ou le recycler), complétée par une quantification des impacts potentiels sur l'environnement. Les DEP permettent de comparer des matériaux autrement que par le Prix. Elles sont donc très utilisées par les architectes et concepteurs dans le cadre d'une démarche d'écoconception dans l'élaboration d'une Analyse de Cycle de Vie (ACV) globale d'un bâtiment. Grâce à cet outil, les entreprises peuvent également réduire l'empreinte écologique de leurs produits dans le cadre d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Une réglementation européenne doit imposer dans le courant de l'année 2020 les DEP pour chaque produit du bâtiment avec un affichage complétant marquage CE.

Éléments de comparaison	Cameroun		Gabon		Congo		RDC
	Forêt et exploitation						
Surface de forêt dense humide accessible (% du pays)¹	19 millions ha (40%)	23,0 millions ha (76%)	22 millions d'hectares (61%)	102 millions d'hectares (43%)			
Surface attribuée à l'exploitation industrielle²	6,3 millions ha (UFA)	14,2 millions ha	13,9 millions ha	10,4 millions ha			
Surfaces certifiées totales dont	3 390 372 ha	3 090 071 ha	3 902 315 ha	544 145 ha			
FSC	341 708 ha	1 741 228 ha	2 410 693 ha	-			
PAFC/PEFC	-	596 822 ha	-	-			
Légalité+ (certif légalité+FSC CW)	3 048 664 ha	752 021 ha	2 632 290 ha	544 145 ha			
Nombre de grandes entreprises³	123 ⁸ (détentrices d'UFA)	Une quarantaine	Une trentaine	Environ une dizaine			
Nombre de petites entreprises et d'artisans⁴	ND	ND	15 PME	En 2014 ⁵ : 105 permis artisanaux attribués dans la province orientale et 70 dans la province Équateur et 47 dans le Bandundu			
Production de grumes Dont export	Environ 2,5 millions m ³ 800 000 m ³	1,5 million de m ³ Interdiction de l'export	1 578 000 m ³ (2017) 874 000	236 000 m ³ (2017) Estimation 140 000 m ³ (2017 ⁸)			
Autres données							
Production formelle de grume	2 968 576	1 523 163	1 581 653	206 606			
Production informelle estimée	2 383 333	170 333	328 500	3 412 440			
Part des 4 premiers producteurs sur la production	35%	40%	56%	91%			
Part des 8 premiers producteurs sur la production	61%	57%	82%	100%			
Essences exploitées par l'industrie	Tali, Okan, Azobé, Ayous, Dabéma	Okoumé, Okan, Azobé, Padouk	Sapelli, Okoumé, Sipo, Iroko, Tali	Sapelli, Sipo, Afromosia			
Part des 3 premières essences sur la production	50% (2016)	84% (2014)	66% (2016)	44% (2017)			
Essences exploitées artisanalement	Ayous, Mavingui, Iroko, Sapelli, Bilinga, Moabi	Okoumé, Bilinga, Izombé	Okoumé, Limba (Sud) Sapelli, Sipo (Nord)	Afromosia, Sapelli, Sipo, Limbali, Afzelia			
Exportations							
de grumes	736 599	0	664 929	137 289			
Bénéfices tirés de la forêt (% du PIB national)⁷	3,7%	2,6%	4,7%	17,5% ¹⁰			
Contribution du secteur au PIB	4%	3%	5,3%	0,6%			

Éléments de comparaison	Cameroun	Gabon	Congo	RDC
Transformation du bois				
Nombre d'usines de transformation industrielle (1^{re} à 3^e transformation)	798	162	35	Environ une dizaine
Quantité par produits (année)				
• Sciages	-	-	2016 ¹²	2017 ¹³
• Placages	600 000 m ³	Export ¹¹ 635 000m ³	329 000 m ³	150 000 m ³ ? (31 200 m ³)
• Contreplaqués	Placages + Contreplaqués ← 100 000 m ³	97 000 m ³ 28 000 m ³	46 119 m ³ 10 668 m ³	
Exportations¹⁴				
de sciages	627 111	441 019	205 953	16 857
de contreplaqués	43 978	196 886	25 868	0
de placages	5 624	40 047	0	312
Transformation artisanale (sciages)	715 000 m ³ (2010)	50 000 m ³ (2010)	100 000 m ³ (2010)	Information parcellaire Plus de 2 millions m ³
Nombre de menuiseries	415 ¹⁵	ND	ND	ND (plusieurs milliers)
Autre information	Un Marché Intérieur du Bois qui tarde à se concrétiser	ZES de Nkok 40 entreprises 900 000 m ³ transformés/an	Réflexion en cours d'une ZES	X
Marchés publics	Réflexion en cours (projet ESSOR)	ND	Réflexion en cours	ND

Éléments de comparaison	Données socio-économiques			RDC
	Cameroun	Gabon	Congo	
Nombre d'emplois dans le secteur forestier industriel	13 000 ¹⁶	3 000 emplois entreprises forestières 10 000 emplois industries du bois ¹⁷ dont ZES Nikok 3000 emplois Au total 22% des emplois hors pétrole	7 500	15 000 en 2007 ¹⁸
Nombre d'emploi dans le sciage artisanal	40 000	ND	2 000	9 000 à 15 000, ¹⁹ mais sans doute beaucoup plus (50 000 emplois selon Lescuyer en 2014)
Emploi indirect	150 000 ¹⁶	Entre 2 000 et 5 000 ¹⁶	5 000 ¹⁶	ND
Syndicats et partenaires potentiels ²⁰	GFBC (12 entreprises), FECAPROBOIS (200 entreprises et plus de 1000 employés), ANCOVA (450 membres à Yaoundé) Intersyndicale rencontrant des difficultés de mise en oeuvre	UFIGA (15 entreprises), SIAG (6 entreprises), UFIAG (11 entreprises), FGBSP (150 entreprises). L'UFIGA assure le secrétariat permanent de l'Intersyndicale.	UNICONGO (4 entreprises), UNIBOIS (environ 15 PME)	FIB (5 entreprises). ACEFA Beaucoup de PME et TPE ne sont pas inscrites dans des syndicats. Rôle et potentiel énorme pour la FIB.
Engagement dans le FLEGT	APV signé en 2010 avec intégration du marché intérieur Mise en oeuvre au ralenti Evaluation de la mise en oeuvre de l'APV en cours	APV non signé, Négociation en cours depuis septembre 2010	APV signé en 2010 En cours de mise en oeuvre Quelques avancées en termes de transparence, d'implication de la société civile, de traçabilité et d'amélioration du cadre réglementaire	APV non signé Négociation au ralenti depuis septembre 2011

SOURCES:

- ¹ Données FAO, 2015.
- ² Données OFAC, 2016
https://www.observatoire-comifac.net/monitoring_system/concessions
- ³ Entreprises exploitant industriellement et exportant prioritairement leurs productions
- ⁴ Entreprises exploitant semi industriellement et/ou vendant leurs produits d'abord sur le marché local
- ⁵ ITIE, 2015 -Rapport sur l'étude de cadrage du Secteur Forestier en RDC
- ⁶ FAO – CIFOR, 2015 État du secteur forêts-bois du Cameroun
- ⁷ AGEDUFOR, 2017
- ⁸ Données FAO STAT
- ⁹ Données Banque mondiale, 2015 - <https://data.worldbank.org>
- ¹⁰ Ce chiffre extrait des données Banque Mondiale est très éloigné d'un autre issu de l'OFAC qui indique une contribution du secteur forestier au PIB de la RDC à hauteur de 0,02% en 2012
- ¹¹ Données OIBT 2016
- ¹² Données ATIBT 2017
- ¹³ Données AGEDUFOR 2017
- ¹⁴ Banque Africaine de Développement, 2018
- ¹⁵ Annuaire statistique du MINFOF, 2014
- ¹⁶ État des forêts, 2013
- ¹⁷ FRM, 2017 – Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon
- ¹⁸ Nabusane, 2010
- ¹⁹ Nguinguiri et al., 2006
- ²⁰ GFBC, UFIGA et UNICONGO et FIB sont les 4 grands syndicats d'entreprises industrielles exportatrices de bois de la région. Toutes les surfaces certifiées FSC dans le bassin du Congo sont le fait de membres de ces syndicats.

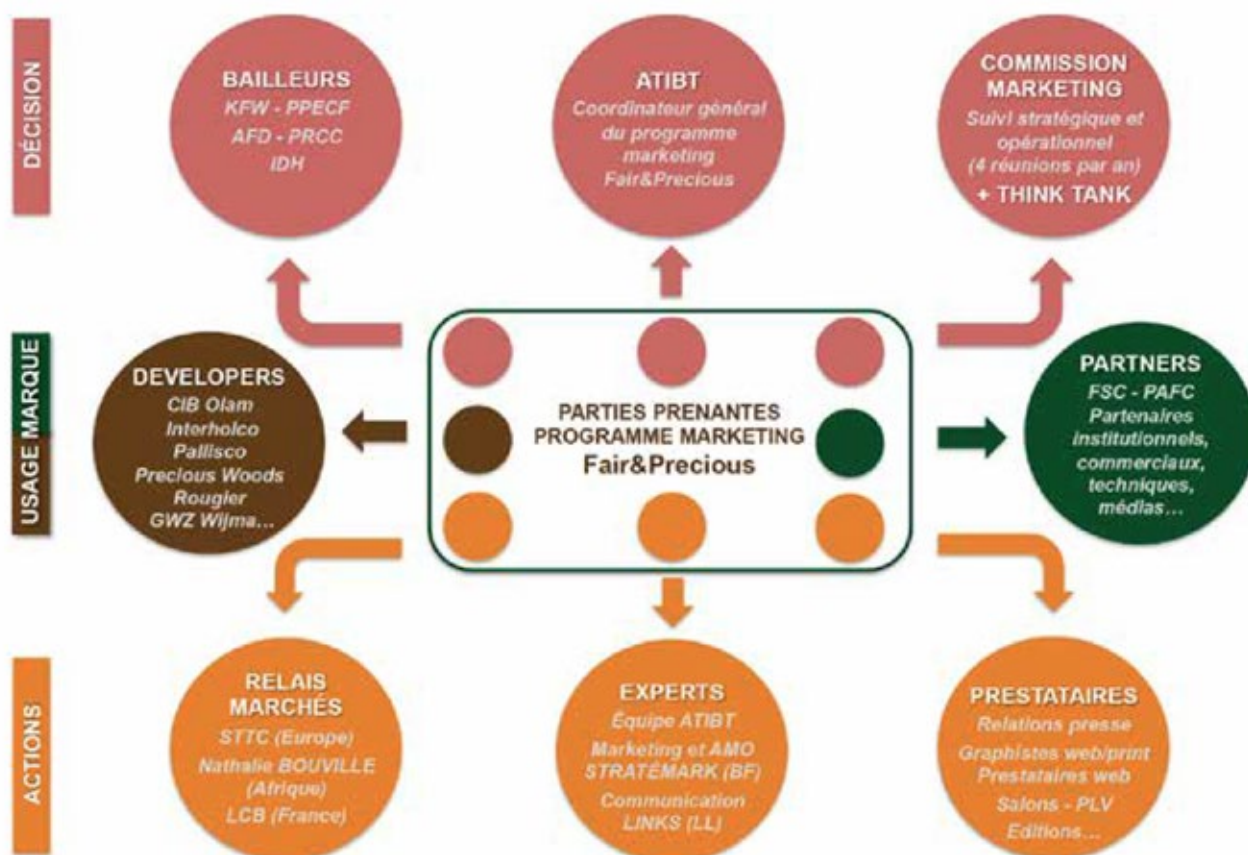
PROGRAMME MARKETING

L'ORGANIGRAMME DU PROGRAMME

Le programme marketing en faveur de la promotion des bois certifiés en provenance du Bassin du Congo est le résultat d'une démarche lancée en 2014 avec le soutien de la KFW (PPECF). Il a été poursuivi par l'AFD, avant d'être repris dans le cadre du PPECF2 en 2018.

Ce programme est mis en œuvre par l'ATIBT avec une forte implication des 6 entreprises

certifiées (CIB Olam, Interholco, Pallisco, Precious Woods, Rougier et GWZ Wijma) et avec le concours d'experts marketing et communication. Il se concrétise par le déploiement de la marque Fair&Precious, marque ombrelle qui s'appuie sur les certifications de gestion forestière durable FSC et PEFC-PAFC.



ORGANISATION DE LA COMMUNICATION 2018/2020

EXPERTISE

- Coordination générale : Benoit JOBBÉ-DUVAL (ATIBT) et Romain LORENT (Comifac)
- Marketing - AMO : Bertrand FAUCON
- Communication : Laurent LAGADEC

RELAIS MARCHÉS

- STTC - Probos (Marché Europe)
- Nathalie BOUVILLE (Marché Afrique)
- LCB (Marché France)
- Relations presse / Influenceurs - Open2Europe : Europe et Afrique

KITS DE COMMUNICATION : PORTEURS DE LA MARQUE ET PARTENAIRES

Proposition :

La proposition était que les porteurs de la

marque deviennent : Fair&Precious DEVELOPERS et les partenaires de la marque deviennent : Fair&Precious PARTNERS. L'idée était de donner un rôle actif aux gestionnaires forestiers Fair&Precious en faisant valoir leur implication dans la démarche et leur rôle déterminant en matière d'aménagement du territoire dans le respect de l'environnement.

Une base-line commune : SUSTAINABLE FOREST MANAGEMENT accompagnera systématiquement ces 2 appellations au sein d'une estampille qui permettra à chacun des « developers » et des « partners » de véhiculer et diffuser la marque Fair&Precious dans un cadre cohérent.

**DEVELOPER DEVIENT
« CERTIFIED OPERATOR »**



**PARTNER DEVIENT
« OFFICIAL PARTNER »**



POSITIONNEMENT DE LA MARQUE

Le programme Fair&Precious vise à promouvoir :

- La gestion durable des forêts au moyen de la certification forestière.
- Les bonnes pratiques de la filière par le respect de ses 10 engagements.
- L'achat de bois certifié FSC et PEFC-PAFC.

En conséquence :

Fair&Precious recommande les labels de certification forestière FSC et PEFC-PAFC »



Cela n'exclut pas que, dans le futur, d'autres certifications puissent être reconnues par le conseil d'administration de l'ATIBT, puis

recommandées par Fair&Precious. Pour cela elles devront satisfaire au niveau d'exigence défini par l'ATIBT et ses bailleurs.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION FAIR&PRECIOUS

Les années 2016 et 2017 ont été consacrées à définir les outils de communication (chartes iconographique et sémantique, manifeste, les 10 engagements, site web...), l'année 2018 a été consacrée au déploiement des actions qui ont été proposées à la commission de décembre 2017.

RELATIONS PRESSE

- Econovia a accompagné sur 4 mois le lancement de F&P, avec 2 journalistes présents le jour de l'événement (Bois Mag et l'Usine Nouvelle) avec 25 retombées de presse, une émission « C'est pas du vent » (Anne-Cécile Bra) sur RFI sur F&P et la certification avec Alain Karsenty, du Cirad + un projet de reportage « Regard extérieur » de 90 mn pour une chaîne privée, Canal 2. Prestation satisfaisante, mais

point faible sur le déploiement international, car franco-français

- Open 2 Europe, qui existe depuis 2001, possède 3 filiales (America, China et Africa) et propose une offre de lancement sur 5 ou 6 pays sur un mois et demi. Son dirigeant s'est montré très intéressé par le sujet et a fait très rapidement une proposition compétitive.

L'action d'Open2Europe a débuté au mois de novembre 2018 avec les résultats suivants :

- Un total de 31 articles a été publié entre novembre 2018 et janvier 2019 : 20 en France, 4 aux Pays-Bas, 3 en Allemagne, 3 au UK et 1 en Italie.
- La campagne en Espagne n'a débuté qu'au mois de janvier et ne débutera en Belgique qu'au mois de mars 2019.



L'ATIBT peut d'ores et déjà, se féliciter des résultats obtenus qui correspondent à une audience globale de 650 000 personnes et une valeur d'achat d'espace équivalent à 23 800 € HT. Au vu des résultats obtenus, la Commission marketing de l'ATIBT a décidé

d'inscrire cette action dans la durée, en sollicitant notamment les gestionnaires forestiers Fair&Precious et certains de leurs partenaires. L'idée est que chacun puisse apporter des témoignages concrets de leur expérience des bois tropicaux.

VALORISATION DES ENTREPRISES FAIR&PRECIOUS EN B TO B : PRÉSENTATION DE L'OFFRE ARCHIEXPO

Archiexpo est une « Marketplace » internationale disponible en 9 langues avec 3,2 millions de visiteurs uniques et 10 000 exposants, des produits et des marques référencés et promus auprès des acheteurs. Possibilité de stands pour les porteurs de la marque et d'e-mailing dédiés, et d'interface privée avec des photos, des vidéos et des textes descriptifs. Possible à tout moment de mesurer son retour sur investissement.

ArchiExpo est une marque du groupe VirtualExpo. 3 emailings dédiés envoyés à 13.000 contacts. + 2.000 contacts offerts par emailing.

Langues nécessaires = anglais, français, allemand, espagnol, italien

Pays ciblés : France, Royaume Uni, Allemagne, Belgique, Pays Bas, Espagne, Italie

Public ciblé : visiteurs ArchiExpo (principalement architectes et designers, mais aussi revendeurs, particuliers, constructeurs, hôtels & restaurants, collectivités, etc.)



Archi EXPO presents

Production de bois tropicaux certifiés pour une gestion forestière durable et responsable

FAIR & PRECIOUS
BY **atibt**

Fair&Precious recommande les labels de certification forestière FSC et PAFC.

DEVENEZ PARTENAIRE

FAIR&PRECIOUS COMBAT LA DEFORESTATION

Au travers de sa marque repère **Fair&Precious**, l'Association Technique International des Bois Tropicaux (ATIBT) s'engage dans la **gestion forestière durable** afin de combattre la déforestation. En effet, la **production de bois Fair&Precious** prélève en moyenne **un à deux arbres par hectare tous les trente ans** seulement. Cette sélection rigoureuse assure ainsi une collecte d'arbres inférieure à l'accroissement naturel des ressources. De plus, la présence des gestionnaires forestiers Fair&Precious assure à la faune le maintien de son espace vital et la **préservation de la criminalité faunistique**.

► SOUTENEZ FAIR&PRECIOUS ◀

FAIR &
PRECIOUS
BY atibt

Marque repère
des gestions forestières
durables

Acheter du bois Fair&Precious
C'EST DÉFENDRE L'AVENIR
des communautés d'Afrique Centrale.

*Fair&Precious recommande les labels de
certification forestière FSC et PAFC.*

>> JE SOUTIENS FAIR&PRECIOUS

FAIR&PRECIOUS MOTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les gestionnaires forestiers Fair&Precious contribuent non seulement au développement durable des forêts tropicales d'Afrique; ils contribuent également au **bien-être** des familles en leur offrant **l'accès à l'éducation, les soins médicaux et le logement**. **Acheter du bois Fair&Precious, c'est soutenir une gestion responsable de la forêt et participer au développement socio-économique des pays du Bassin du Congo.**

▶ **DEVENIR PARTENAIRE** ◀

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES ET AUDIOVISUELS

Site Fair&Precious

Les principales évolutions du site Fair&Precious durant l'année 2018 :

- Création de la rubrique « opérateurs certifiés »
- Renseignement des conditions à remplir pour devenir « opérateur certifié »
- Création de la rubrique « partenaires officiels »



Les réseaux sociaux

Avec le renfort de deux stagiaires, les comptes Facebook et Instagram de Fair&Precious ont été ouverts. Leur montée en puissance est prévue pour 2020 après la validation du positionnement stratégique et la montée en puissance des ressources pour leur animation.





fairandprecious

S'abonner

...

46 publications 88 abonnés 134 abonnements

Fair&Precious

A collective brand promoting the development of a sustainable, ethical and legal tropical timber sector.

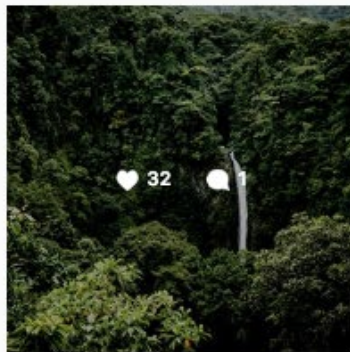
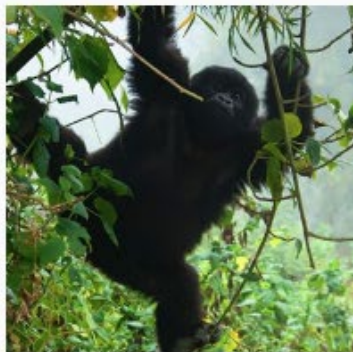
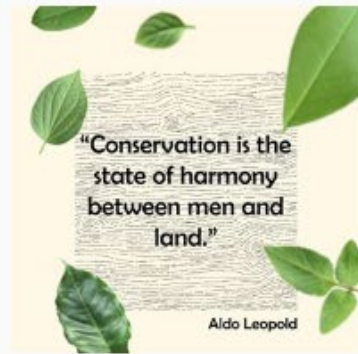
www.fair-and-precious.org/en



Our Com...

PUBLICATIONS

IDENTIFIÉ(E)



LES CLIPS FAIR&PRECIOUS

Ces clips d'une durée d'environ 30 secondes viennent illustrer les bonnes pratiques de la gestion forestière durable pratiquée par les opérateurs certifiés. Ils seront présentés sur l'ensemble des supports digitaux (sites internet, réseaux sociaux), mis à disposition de l'ensemble des parties prenantes de F&P et diffusés lors des manifestations.

Clip n°1

Les gestionnaires forestiers Fair&Precious participent à la protection de la faune, en lui assurant le maintien de son espace vital et en la préservant par des actions de lutte contre la criminalité faunistique.

Clip n°2

La production de bois certifiés FSC et PEFC-PAFC prélève en moyenne un à deux arbres par hectare tous les 30 ans. Cette sélection rigoureuse, assure que les gestionnaires Fair&Precious récoltent moins que l'accroissement naturel global.

Clip n°3

Les gestionnaires forestiers Fair&Precious contribuent au bien-être des familles vivant dans les concessions forestières, en leur offrant l'accès à un grand nombre de services, comme l'éducation, les soins médicaux et le logement.

Clip n°4

Soutenir les gestionnaires forestiers Fair&Precious, c'est soutenir une gestion responsable de la forêt et participer au développement socio-économique des pays du Bassin du Congo.

Clip n°5

La gestion forestière durable et responsable permet de réduire la pollution de l'air produite par l'énergie fossile et a par conséquent un effet positif sur le climat.

Clip n°6

Naturellement résistant aux agressions extérieures, esthétiques et écologiques, les bois issus de concessions forestières FSC ou PEFC-PAFC s'imposent comme une solution idéale pour la réalisation de terrasses, plages de piscines et autres aménagements extérieurs.

Clip n°7

Les bois tropicaux offrent une large palette de couleurs intenses inconnues parmi les essences européennes. Celles-ci leur confèrent une réelle singularité et des qualités esthétiques très recherchées, qui font leur réputation dans des secteurs comme l'ameublement, la menuiserie, l'ébénisterie et la décoration.

Clip n°8

Les atouts techniques des bois tropicaux sont nombreux : propriétés mécaniques, durabilité, usinabilité, stabilité... ces qualités en font un matériau de construction exceptionnel qui répond naturellement, sans modification ni traitement, à toutes sortes d'utilisations.

Les 8 clips vont être accompagnés de la signature suivante : Les bois africains certifiés, bien plus que du bois. Fair&Precious bénéficie du soutien des coopérations allemande et française.



REMERCIEMENTS

La plupart des projets gérés par l'ATIBT bénéficient du soutien financier continu de nos principaux bailleurs en 2018 : l'UE (Communauté européenne), l'AFD (Agence Française de Développement), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), la FAO (Food and Agriculture Organization), la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau - Agence allemande de développement), via le programme PPECF géré par COMIFAC et IDH (l'Initiative Pour un Commerce Durable).



AFD (Agence Française de Développement)
Christophe DU CASTEL
Emmanuel FOURMANN
5, Rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 1 - FRANCE
ducastelc@afd.fr / fourmanne@afd.fr
Tél +33 (0)1 53 44 33 10
Fax +33 (0)1 53 44 38 66
www.afd.fr



FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)
Aurélien AHMIM-RICHARD
5, Rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 13 - FRANCE
ahmim-richarda@afd.fr
Tél +33 (0)1 53 44 32 78
www.afd.fr



Banque Mondiale
Valerie HICKEY
1818 H Street, NW Washington, DC
20433 ÉTATS-UNIS
vhickey@worldbank.org
Tél +36343 / 1-202-473-6343
www.worldbank.org



GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH)
Herbert CHRIST
Friedrich Ebert Allee, 40
53113 Bonn - ALLEMAGNE
herbert.christ@giz.de
Tél +49 61 96 79 12 82
Fax +49 61 96 79 73 33
www.giz.de



BMZ (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung)
Lena Siciliano BRETAS
Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Division 122
Rural development, lands rights, Forests Dahlmannstr. 4
53113 Bonn - ALLEMAGNE
Tél : +49 228 5353864
Lena.Bretas@bmz.bund.de
www.bmz.de



IDH (Dutch sustainable trade initiative)
Nienke STAM
Arthur van Schendelstraat 500
3511 MH Utrecht - P.O. Box 1241,
3500 BE UTRECHT - PAYS-BAS
Stam@idhtrade.org
Tél +31 (0) 6 5286 2393
www.idhsustainabletrade.com



Commission Européenne / DEVCO
François BUSSON
International Cooperation and Development - C2 Unit : Environment, Natural Resources, Water
Rue de la loi, 41
B-1049 Bruxelles - BELGIQUE
francois.busson@ec.europa.eu
Tél +32 229-68590



KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau)
Martin BOSTROEM
Palmengartenstrasse, 5-9
6325 Frankfurt am Main - ALLEMAGNE
martin.bostroem@kfw.de
Tél +49 69 74 31 4090
www.kfw.de



DFID
Julia FALCONER
1 Palace Street SW1E 5HE
London - ANGLETERRE
j-falconer@dfid.gov.uk
Tél +44 1355 84 3132



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Sous-direction de l'environnement et du climat
Pôle Biodiversité-Forêts-Océans
Philippe DELETAIN
Catherine BODART
27, Rue de la Convention
75732 Paris CEDEX 15 - FRANCE
philippe.deletain@diplomatie.gouv.fr
catherine.bodart@diplomatie.gouv.fr
Tél +33 (0)1 43 17 62 53
Tél +33 (0)1 43 17 71 68



EFI (European Forest Institute)
Jussi VIITÄNEN
FLEGT and REDD Facilities
80100 Joensuu - FINLANDE
jussi.viitanen@efi.int
Tél +34 6 73 27 28 02
www.efi.int



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MAA (Ministère de l'Agriculture, et de l'Alimentation)
Célia DIDIERJEAN
celia.didierjean@agriculture.gouv.fr
Chargée de Mission «FLEGT et Règlement Bois de l'Union Européenne»
3, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS Cedex 07 - FRANCE
Tél +33(0)1 49 55 40 94



FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
Robert SIMPSON
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Roma - ITALIE
robert.simpson@fao.org
Tél +240 22 20 55 416
www.fao.org



OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux)
Sheam SATKURU
International Organizations Center,
5th Floor Pacifico-Yokohama, 1-1-1,
Minato-Mirai, Nishi-ku,
Yokohama, 220-0012 - JAPON
satkuru@itto.int
Tél +81-45-223-1110
Fax +81-45-223-1111



POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES

ATIBT - Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX - FRANCE
Tél. +33 1 43 94 72 64 - Fax. +33 1 43 94 72 09